

LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS
DE LA ROUTE
**DES MESURES
APPROPRIÉES**

Page 4

HAMID GRINE :
**«LA FORMATION
DES JOURNALISTES
DOIT ÊTRE CONTINUE»**

Page 6



ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2462 - Mardi 21 avril 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL/TOURNOI
DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

**APS-ENTV,
L'AFFICHE
DES QUARTS
DE FINALE**

Page 17



PRINTEMPS BERBERE À TIZI OUZOU

**Hommage
aux artisans
d'avril 80**



Page 4

TENUE D'UN SÉMINAIRE À ALGER

**La nouvelle
loi relative
au service
national en débat**

Page 5

MALADIES RARES
EN ALGÉRIE

**2 millions
d'enfants
en souffrent**



Page 6

L'APN ADOPTE LE PROJET DE LOI SUR L'AVIATION CIVILE

LES NOUVELLES OBLIGATIONS D'AIR ALGERIE

Page 3



BENGHEBRIT PLAIDE LE CHOIX DES ÉLÈVES
**POUR UNE ORIENTATION
SCOLAIRE CHOISIE**

Page 5



CONSÉCRATION DE LA LANGUE AMAZIGHE
**KSENTINI PROPOSE
L'OFFICIALIZATION
DE TAMAZIGHT**

Page 5



27 amendements proposés au projet de loi sur l'aviation civile.

30.000 policiers ont renforcé les rangs de la Sûreté nationale.

500 participants au cross des jeunes et des collectivités locales à Tissemsilt.

Les ksour de M'doukal au cœur de la célébration du Mois du patrimoine à Batna

Les vieux ksour de M'doukal seront, cette année, au cœur de la célébration du Mois du patrimoine dans la wilaya de Batna, à la faveur d'un programme arrêté pour la période du 22 au 25 avril par l'association des Amis d'Imedghassen. Cette cité, dont l'âge avoisine les 16 siècles, abritera, dans ce cadre, une journée d'étude qui réunira des chercheurs universitaires, des architectes, des archéologues et des cadres du ministère de la Culture qui débattront de la richesse de ce patrimoine et de sa classification ainsi que d'autres sites de la région des Aurès dont Tighanimine, Taghoust, Bouzina et Amantane, a indiqué le président de l'association, Azzedine Guerfi. Un atelier de formation sur l'architecture traditionnelle (construction en terre) sera encadré, en marge de la rencontre, par des spécialistes au profit de jeunes qui pourront être associés aux actions de restauration. Des jeux traditionnels, un concours des plats populaires, une exposition des produits arti-



sanaux, des visites aux sites touristiques de la région et des exhibitions de fantasia et de danses folkloriques figurent au menu de la manifestation qui prévoit également l'organisation d'une cérémonie de mariage traditionnel.

La traditionnelle M'laya annonce l'ouverture du Mois du patrimoine à Annaba

Des jeunes filles enveloppées dans des M'layas traditionnelles, un ample voile de couleur noire jadis très portée dans la région est du pays, ont sillonné samedi le centre d'Annaba pour annoncer le coup d'envoi des activités du Mois du patrimoine.

La procession s'est ébranlée du parvis du théâtre régional Azzedine-Medjoubi pour remettre au goût du jour cette tenue de sortie, ce qui n'a pas manqué de "titiller" la nostalgie des personnes âgées qui ont vu leurs mères et leurs épouses porter ce voile typique. Pour Hanane N., une des jeunes filles qui ont défilé dans l'antique Hippone, la M'laya, dont on dit qu'elle fut portée par les femmes de la partie orientale du pays au lendemain de l'occupation du Beylik de l'Est par l'armée coloniale française, est "un symbole d'authenticité et de résistance au colonialisme". Le petit cortège pédestre, initié par l'association

locale 'Erraouak el-annabi avec le concours de la direction de la culture, a également fait défiler, jusqu'au Palais de la culture et des arts Mohamed-Boudiaf des fillettes et des petits garçons en habits traditionnels (gandoura, chachia, bedaia).

La première journée du Mois du patrimoine, placée sous le slogan "Patrimoine culturel et territoire" a également donné lieu à une conférence sur le patrimoine oral de la région animée par des universitaires.

Diverses autres manifestations et actions de bénévolat pour le nettoyage de sites archéologiques sont prévues au programme de la célébration du Mois du patrimoine à Annaba.

L'Algérie participe au concours international de récitation du Coran en Egypte

L'Algérie prend part à la 22e édition du concours international de récitation du Coran dont les épreuves ont débuté samedi au Caire sous la présidence du Premier ministre égyptien, Ibrahim Mehleb, avec la participation de 100 candidats représentant 60 pays.

L'Algérie est représentée à ce concours qui s'étalera jusqu'au 23 avril par les jeunes récitants, Bendjoudi Hamza de M'sila et Saadi Ahmed de Médéa qui avaient participé à de nombreux concours nationaux et internationaux, dont le concours international d'Alger de récitation du Coran et les concours organisés en Arabie saoudite et en Tunisie.

Les deux Algériens sont en lice pour la compétition de récitation et d'exégèse du Coran, une des catégories du concours international auquel participent des candidats de pays arabes et musulmans et des minorités musulmanes à travers le monde.

Le montant global des prix du concours, avec ses quatre catégories, est estimé à près d'un million de livres (environ 131.000 dollars) qui seront distribués aux cinq premiers lauréats pour chaque catégorie.



Le Premier ministre égyptien a indiqué à l'ouverture de cette manifestation que le concours visait le rapprochement civilisationnel et culturel entre les peuples musulmans et l'éducation des générations sur les bonnes pratiques de la religion loin de tout extrémisme.

A Gaza, cinq jeunes voguent sur... des bouteilles en plastique

Cinq jeunes Palestiniens font la joie des badauds sur la plage de Gaza, soumise à un blocus israélien, grâce à leur invention : un bateau fabriqué avec des bouteilles en plastique.

Il a fallu près d'un millier de bouteilles, explique Mohamed Obeid, un avocat de 25 ans qui a imaginé avec ses amis la structure en fer qui forme son embarcation. "On peut pêcher, faire un tour en mer", grâce à ce bateau "fait avec nos petits moyens", du recyclage et une idée "nouvelle et un peu bizarre", explique-t-il à l'AFP.

Ahmed al-Rass, en promenade sur la rive de la Méditerranée qui longe la bande de Gaza, s'arrête justement pour prendre ses deux enfants en photo à bord du bateau de près de quatre mètres sur deux, surmonté d'un drapeau palestinien. "J'ai aimé l'idée, et surtout le fait qu'il soit l'invention de jeunes de Gaza", dit-il.

Cette invention, les 5 amis, dont Baha Obeid, électricien de 25 ans, y ont pensé pour briser "la déprime de l'enfermement à Gaza". Il a fallu la construire avec des produits autorisés, car Israël interdit l'entrée de nombreux matériaux dans l'enclave, et au bout de "deux-trois mois" et près de 500 dollars, leur bateau pouvait voguer.

La sonnerie de portable embarrassante d'un sénateur américain

Oublier de mettre son téléphone en "silencieux" et se faire remarquer en pleine réunion de travail peut être assez gênant. Ça l'est encore plus lorsqu'on est un sénateur américain de 78 ans et que notre sonnerie est Let It Go ("Libérée, Délivrée"), l'hymne du dessin animé La Reine des neiges.

Voici la mésaventure amusante qui est arrivée au sénateur républicain du Kansas, Pat Roberts, ce jeudi 16 avril, lors d'une audition au Comité des finances du Sénat.

Le sénateur a pris le parti d'en rire : "Just let it go", répond-t-il à Tom Vilsack, secrétaire à l'Agriculture de l'administration Obama que sa sonnerie a interrompu. "Laissez tomber".

La scène n'est pas sans rappeler la sonnerie de portable remarquée de François Fillon : Capri, c'est fini de Hervé Vilard, un clin d'œil plutôt humoristique à l'accident de Vespa qu'il a eu un été à... Capri !

D I L I T



Mohamed Laksaci

"Nous réitérons notre appel à la ratification et l'entrée en vigueur des réformes de 2010 relatives à la gouvernance du FMI et aux quotes-parts, comme nous réitérons notre appel à l'accélération des actions vers un accord sur une formule révisée du calcul des quotes-parts et sur la 15e révision générale des quotes-parts."

Dans l'intervalle, nous appelons le conseil d'administration du FMI à poursuivre la recherche d'une solution intérimaire qui ferait converger, de manière significative, les quotes-parts des pays membres vers les niveaux convenus dans le cadre de la 14e revue."

L'APN ADOPTE LE PROJET DE LOI SUR L'AVIATION CIVILE

Les nouvelles obligations d'Air Algerie

Le projet de loi amendant et complétant la loi du 06-98 du 7 juillet 1998 sur l'aviation civile a été adopté hier à l'APN par la majorité des députés.

KAMAL HAMED

Les députés du Parti des travailleurs (PT), dont les amendements ont été globalement rejetés par la séance plénière, ont voté contre le projet en question contrairement à leurs pairs de l'alliance de l'Algérie verte (AAV) apparemment satisfaits par l'acceptation de leurs amendements par la commission spécialisée d'abord et par la plénière ensuite. Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a de suite fait montre de sa satisfaction à l'issue de la séance d'adoption du texte de loi. « *Tous les opérateurs du secteur seront obligés de travailler en fonction des responsabilités définies en détail dans le projet en question* » dira Ghoul dans une déclaration en marge de la séance plénière. Ce projet de loi comporte plusieurs nouveautés et le ministre a fait cas de la création d'une instance chargée des enquêtes des inspections et du contrôle sous la supervision de l'Etat. « *C'est une institution indépendante qui sera placée sous la*



Une loi qui consolide la sécurité et les droits des passagers

tutelle du ministère des Transports » a précisé le ministre en ajoutant qu'il a aussi été décidé de créer « *une école spéciale qui sera consacrée au transport civil, aux aviateurs et à tous les concernés par la navigation aérienne et cela a déjà été entamé la semaine dernière* ». Cette loi a aussi consacré le billet électronique, ce qui est une première en Algérie. Selon le ministre, cette loi va conforter les droits des passagers notamment lorsque il y a des retards ou le report des vols et cette loi va s'appliquer à toutes les compagnies et non pas à Air

Algérie ou Tassili Airlines seulement. En effet dans des cas pareils, il est énoncé dans le projet de loi que la compagnie aérienne est obligée de prendre en charge les passagers sur tous les plans y compris s'agissant du dédommagement. Le principe de la réciprocité a été bien énoncé lui aussi par le texte de loi. Désormais les autorisations ne seront accordées aux entreprises étrangères qu'en fonction de ce principe. Parmi les nouveautés aussi, on peut citer la disposition selon laquelle seul le ministre des Transports ou une personne qu'il

délègue est habilité à communiquer en cas d'accident d'avion. La commission spécialisée a aussi proposé un amendement qui fait obligation à la compagnie aérienne ou la compagnie chargée de la gestion de l'aéroport d'assurer, en cas de grève, 30% du service minimum. Les nouvelles mesures visent notamment à améliorer la sécurité et la qualité des services. Il est aussi question de s'adapter aux nouvelles exigences de l'Organisation de l'aviation civile internationale. Par ailleurs, interpellé sur les critiques formulées par les députés à propos d'Air Algérie, Amar Ghoul a reconnu l'existence d'insuffisances et nombre de dysfonctionnements dans la gestion de l'entreprise et la prise en charge des passagers. Pour les prix du billet sur les lignes domestiques, le ministre a fait savoir qu'il est soutenu par l'Etat à hauteur de 55% et les habitants du Sud bénéficient aussi d'une réduction de 50%. Il a de plus annoncé la conclusion prochaine d'une convention entre Air Algérie et Tassili Airlines, notamment pour les lignes domestiques et peut-être à l'avenir pour les lignes internationales, pour qu'il y ait une complémentarité entre elles pour le transport des voyageurs et même pour le billet d'avion.

KH

LA CLASSE POLITIQUE L'EXIGE ACTUELLEMENT

La Constitution consensuelle, seule voie

La classe politique dans son ensemble souhaite qu'il y ait une Constitution consensuelle. La loi fondamentale qui mobilise un débat autour de sa révision, fait polémique autour de son contenu et sur l'homogénéité de ces amendements.

La Constitution consensuelle est la dernière trouvaille pour ceux qui se mobilisent autour de sa révision. Chaque camp veut que la Constitution qui est en révision soit plus homogène et qu'elle ne laisse aucune brèche ou flou qui pourraient éventuellement faire l'objet d'interprétations biaisées ou erronées.

C'est le point de vue que partagent le PT, le FLN et le MSP qui s'accordent néanmoins à plaider pour une « *consensus constitutionnel* ». Pour ces derniers, il y a lieu de mettre en avant des articles clairs sur la nature du système politique à consacrer, l'alternance du pouvoir, la question des droits de l'homme et des libertés publiques.

C'est selon l'expression des représentants de ces partis « *la voie qui plaide pour une loi fondamentale qui intéresse tous les Algériens* ».

Le camp de l'opposition qui récidive à son tour pour critiquer l'absence de débats sur la question de la révision constitutionnelle, saisit l'opportunité pour mettre en avant ces préoccupations sur des points qui paraissent cruciaux tels la question de la femme, le

statut de l'opposition et le respect de l'alternance qui doivent être les piliers de la nouvelle Constitution.

Jil Djadid et le pôle du changement de Benflis paraissent s'inscrire dans cette ligne que défendent aussi d'autres ténors de l'opposition.

« *La Constitution doit se prémunir de tout article qui ne doit pas faire l'objet d'un consensus qu'il soit politique, moral ou institutionnel* » estime l'un des représentants du camp de Benflis qui n'a pas l'habitude de donner son avis sur la question.

Il est à noter que le camp de l'opposition a toujours souhaité qu'il y ait au préalable une élection présidentielle anticipée, ce qui constitue actuellement le point de discorde entre les partis opposants et ceux qui sont proches du pouvoir.

La question semble ne pas faire l'unanimité même au sein du camp opposant. De l'autre côté, le FFS qui entame de nouveau ses sorties politico-médiatiques semble à son tour adhérer à la démarche « *consensuelle* » pour la révision constitutionnelle à laquelle il accorde un intérêt particulier.

Le vieux parti de l'opposition l'a signifié carrément samedi dernier dans un meeting populaire à Alger.

Les ténors du parti restent convaincus que la prochaine loi fondamentale doit « *avoir les garanties de sa réussite* » face aux demandes incessantes à clarifier

le rapport entre opposition et pouvoir.

C'est également l'idée que partagent les autres formations politiques nouvellement émergées sur ce front.

Le parti El Karama de Benhamou, le parti Infithal de Bouacha et le PRA

demandent à ce qu'il y ait un débat anticipé au niveau de la Chambre basse sans attendre la mouture qui a fait l'objet d'une polémique entre les différents partisans à savoir les deux présidents des Chambres basse et haute.

F.A

60^e ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉRENCE AFRO-ASIATIQUE DE BANDUNG Bensalah représentera le président Bouteflika

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, représentera le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la commémoration du 60^e anniversaire de la Conférence afro-asiatique de Bandung et au sommet afro-asiatique qui se tiendra à Djakarta en Indonésie, indique lundi un communiqué de la présidence de la République.

« *En réponse à l'invitation qu'il a reçue du président de la République d'Indonésie, Joko Widodo, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, de le représenter à la commémoration du 60^e anniversaire de la Conférence afro-asiatique de Bandung en 1955 et au sommet afro-asiatique qui se tiendra à Djakarta sur le thème du +renforcement de la coopération Sud-Sud pour la promotion de la paix et de la prospérité* »



PRINTEMPS BERBERE À TIZI OUZOU

Hommage aux artisans d'avril 80

Depuis hier, la ville de Tizi Ouzou et toute la wilaya vivent au rythme de la commémoration du trente cinquième anniversaire du printemps berbère d'avril 1980.

PAR : LOUNES BOUGACI

Une multitude de manifestations culturelles, politiques et artistiques battent actuellement leur plein aussi bien à la maison de la culture Mouloud Mammeri mais aussi un peu partout dans la région, à l'instar du théâtre régional Kateb Yacine, l'université Mouloud Mammeri, la cinémathèque ainsi qu'au niveau des placettes publiques comme celle sise en face du musée de la ville des Genêts.

Les organisateurs au niveau de la maison de la culture de Tizi Ouzou ont choisi de rendre hommage aux militants qui ont été les artisans d'avril 80 comme: Berdous Maamar, Bacha Mustapha, Moussaoui Khellaf, Aziz Abdellah, Rachidi Mohamed, Belghezli Achour, Boukrif Salah. Les parcours de ces militants qui ne sont plus de ce monde ont saisi cette occasion pour évoquer longuement leur parcours. C'est le cas des témoignages fournis par les anciens animateurs du Mouvement culturel berbère: About Arezki, Said Khelil,

Doumane Saïd, Sadi Ahmed, Badjou Abdelkader et Berranen Youcef. En outre, le programme de la même commémoration prévoit la tenue de plusieurs marches aujourd'hui dont celle à laquelle a appelé l'association Initiative Citoyenne ainsi que celle du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) entre autres. Quant aux festivités, au niveau des vingt et une daïras que compte la wilaya de Tizi Ouzou, il est annoncé plusieurs galas artistiques, des expositions, des pièces de théâtre en tamazight, des films dans la même langue ainsi que des tables rondes et témoignages sur les différents aspects du combat identitaire pour la reconnaissance officielle de la langue et culture amazighes en Algérie.

Un combat qui ne cesse d'être mené depuis la crise dite berbériste de 1949 jusqu'à la constitutionnalisation de tamazight comme langue nationale en 2003 en passant par l'Académie berbère de Bessaoud Mohand Arab, le printemps berbère d'avril 1980, l'année du boycott scolaire et universitaire de 1995/1995 et enfin les événements du printemps de 2001. Le combat en question n'a pas été vain puisqu'il a fini par aboutir à la créa-



aaaa

tion de nombreux départements de langue et culture amazighes dans les universités algériennes, à l'introduction de la langue amazighe dans le système éducatif national en septembre 1995, la création du Haut commissariat à l'amazighité, le lancement d'une chaîne de télévision qui diffuse entièrement en tamazight (la TV 4) et d'autres acquis notamment des festivals comme celui de la chanson amazighe, du film amazigh, du théâtre amazigh...

Sans le printemps berbère d'avril 1980

qui a jeté les premiers jalons d'un long et éprouvant combat pour la reconnaissance de tamazight, tous les acquis suscités ne seraient restés qu'au stade de la chimère. Aujourd'hui des centaines de milliers d'élèves et d'étudiants suivent des cours d'enseignement de langue amazighe dans les écoles algériennes et ceci n'aurait jamais pu se concrétiser sans ce printemps berbère que chaque année on célèbre avec faste et fidélité dans les quatre coins de la Kabylie.

L.B.

VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Les cas des litiges ne dépassent pas 2%

Les comportements violents "impliquant l'école" demeurent "faibles" et ne dépassent pas "2% de l'ensemble des litiges enregistrés dans les établissements scolaires", a indiqué dimanche à Batna une responsable au ministère de l'Education nationale. Des études menées par le ministère ont mis en évidence le fait que ces conflits ont "une origine extérieure à l'école", a souligné à l'APS Zoubida Mahi, responsable du bureau de l'orientation scolaire, en marge d'une rencontre régionale sur "La gestion constructive des conflits en milieu scolaire".

Le ministère de l'Education nationale a lancé, en coopération avec le Comité international pour le développement des peuples (CISP), qui opère dans le domaine de la coopération internationale et de la lutte contre l'exclusion sociale, des sessions de formation aminées par des experts, autour du règlement des conflits, a souligné la même responsable. Mme Mahi a également indiqué que cette rencontre vise à informer les participants sur la gestion des comportements violents, en collaboration avec les conseillers de l'orientation, ainsi que sur la prévention des conflits en milieu scolaire.

Cette rencontre de quatre jours a été précédée d'un regroupement régional organisée à Mascara, tandis qu'une rencontre nationale est prévue prochainement à Boumerdes. Elle donnera lieu à la mise sur pied d'une commission de formation agréée par le ministère de l'Education nationale et le CISP. Pour sa part, Leïla Benaïssa-Sadji, représentante du CISP, a souligné que l'expérience du Comité avec le ministère algérien de l'Education nationale, entamée à l'école Frantz-Fanon de Bab El Oued (Alger), a été "fructueuse"

LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Des mesures appropriées

Des mesures appropriées organisationnelles et légales seront prises dans le cadre de la lutte contre le phénomène des accidents de la route qui malgré une baisse constatée ces dernières années continuent à faire des victimes, a annoncé à Sidi Bel-Abbès le ministre des Transports, Amar Ghoul. Le ministère œuvre à actualiser les mesures tendant à lutter contre les accidents de la route, a indiqué le ministre en marge de sa visite dans la wilaya où il a inspecté plusieurs projets et infrastructures relevant de son secteur.

"En dépit d'indices renseignant sur une

baisse du nombre d'accidents de la circulation et de victimes ces derniers temps, ce phénomène fait toujours des morts d'où la nécessité d'œuvrer pour le combattre", a-t-il déclaré. M Ghoul a estimé, dans ce contexte, que les mesures à proposer prochainement au Gouvernement "nécessitent d'urgence une contribution de tous les secteurs", à l'instar de ceux de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Transports, de l'Energie, des Technologies de l'information et de la communication et des Travaux publics. Limiter ou réduire les accidents de la route nécessite un acte collectif, car ce fléau social est pluridimensionnel, a souligné le ministre, avant

d'ajouter que "la répression ne peut à elle seule résoudre le problème. La prévention et la sensibilisation ont un grand rôle à jouer." M. Ghoul a relevé que le recours au transport collectif, la modernisation de l'infrastructure sont des moyens de lutte contre le phénomène des accidents de la circulation, soutenant que la modernisation de la ligne ferroviaire et son renforcement poussera les voyageurs à adopter de plus en plus le transport collectif qui atténuera la tension sur le trafic routier et celui du transport de marchandises.

R.N

LOISIRS À ALGER

Plusieurs infrastructures détournées de leur vocation

PAR : LYDIA K

Plusieurs infrastructures culturelles, sportives, et de loisirs sont détournées de leur vocation initiale dans la wilaya d'Alger, a déploré une délégation de l'assemblée populaire de wilaya (APW) qui a insisté sur leur récupération au profit des citoyens.

"Il y a beaucoup de structures de jeunesse qui sont détournées de leur vocation", a souligné Saliha Oulebsir, membre de cette délégation, qui a inspecté des camps et des maisons de jeunes, des centres culturels dans les communes de Heuraoua, Bordj El Bahri, Bordj El Kiffan et Bab Ezzouar.

Dans la commune de Heuraoua, la délégation, conduite par la présidente de la commission sport et jeunesse de l'APW,

Farida Djabali, a constaté que le camp de jeunes d'El Qadous n'est pas voué à sa mission principale en raison de la présence sur les lieux de ressortissants syriens depuis 2011. "Les réfugiés syriens sont les bienvenus. Mais c'est le Croissant Rouge algérien (CRA), qui a pour mission de les accueillir et de bien les prendre en charge, pas le secteur de la jeunesse, des sports et des loisirs", a déclaré à la presse Mme Djabali.

La délégation de l'APW va recommander leur transfert au centre d'accueil du CRA à Rouïba pour mettre le camp d'El Qadous à la disposition de la jeunesse, a expliqué pour sa part Mme Oulebsir. Le camp d'El Qadous, qui offre une vue magnifique sur la plage éponyme, dispose de 80 lits répartis en plusieurs blocs et sa capacité

est extensible avec la possibilité d'y installer des tentes, a indiqué son directeur, Salim Boulekfoun.

A Bordj El Kiffan, c'est la transformation par la mairie d'un projet de centre culturel en bâtiment administratif, qui a révolté les membres de l'APW qui se sont engagés à tout faire pour le récupérer et lui rendre sa vocation initiale. A Bab Ezzouar, les élus locaux ont fait appel à l'APW pour les aider à récupérer la salle omnisport Hazem Abdelghani au quartier 5-Juillet. Ouverte en 1997, la salle a été transformée en gymnase utilisé uniquement par onze équipes d'El Harrach, Oued Smar, Bab Ezzouar, Sidi M'hamed, les Eucalyptus, Ain Bénian et Hammamet, sous la responsabilité de la Fédération nationale de gymnastique.

CONSÉCRATION DE LA LANGUE AMAZIGHE

Ksentini propose l'officialisation de tamazight

Invité de la rédaction de la radio Chaîne 3, hier matin, Me Ksentini a estimé que la promotion de la langue amazighe doit être comme deuxième langue officielle du pays dans la prochaine Constitution et elle «apportera un plus», car, explique-t-il, «je considère que c'est une culture et une langue dont il ne faut pas nous séparer et qu'il faut élever au rang qu'elles méritent».

PAR KAHINA HAMMOUDI

« Je suis favorable à la consécration de la langue Amazighe comme deuxième langue officielle », a déclaré Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), à l'occasion de la célébration du 35ème anniversaire du printemps berbère. Me Ksentini, qui a défendu l'officialisation de la langue amazighe lors des deux consultations sur la révision de la Constitution, n'a pas manqué de réitérer sa proposition dans son rapport qu'il a récemment remis au chef de l'Etat. Durant cet entretien, le président de CNCPPDH est également revenu sur la situation des droits de l'Homme en Algérie, sur les victimes du terrorisme ainsi que sur la peine de mort. Pour ce dernier point, Ksentini, signale que ce débat est relancé « à la demande de la Commission des droits de l'Homme

des Nations unies ». A propos des avis contradictoires concernant cette question, l'invité signale qu'il s'agit là d'un « débat classique » où, selon lui, des défenseurs de l'application de la peine de mort peuvent devenir ceux qui demandent son abolition et vice-versa. M. Ksentini affirme, ensuite, que l'opinion publique « dans sa grande majorité » est contre la peine de mort sans, cependant, faire état des positions qui tendraient à confirmer cette tendance. Il considère, ensuite, que « si nous pouvons abolir, d'un trait » la peine de mort, il faudrait, cependant, la laisser subsister pour les cas d'homicides volontaires, « pour satisfaire aux vœux des croyants, vis-à-vis d'une disposition coranique, à laquelle il est hors de question de déroger ». Citant le droit pénal algérien, le président de la Commission consultative de promotion et de protection des



aaaa

droits de l'homme rappelle que celui-ci fait état de 17 crimes qui sont passibles de la peine de mort. « Si nous en éliminons 16, il n'en restera, poursuit-il, qu'un seul : celui de l'homicide volontaire, et cela constituera un progrès ». Concernant la situation des droits de l'homme en Algérie, tel qu'il l'avait auparavant souligné au Forum de la radio nationale, il a relevé que malgré cette volonté politique de la société et des partis, les droits de l'homme en Algérie ne s'améliorent pas convenable-

ment et le retard est énorme comparativement aux pays développés. Il avait d'ailleurs, au mois de mars dernier, critiqué la décision des autorités algériennes de refouler les organisations mondiales de défense des droits de l'homme allant jusqu'à soutenir que l'Algérie n'a rien à cacher pour ces mêmes organisations qui parfois rééditent des rapports erronés de conjonctures sur la situation dans notre pays en s'appuyant sur des informations d'autres sources. **K.H**

BENGHEBRIT PLAIDE LE CHOIX DES ÉLÈVES

Pour une orientation scolaire choisie

La ministre de l'Éducation plaide pour une orientation scolaire choisie par les élèves et non imposée. Elle annonce qu'un groupe de travail regroupant différents spécialistes a été installé récemment. Mme Benghebrat a souligné dernièrement lors des journées portes ouvertes sur l'orientation scolaire la nécessité de changer les idées préconçues sur l'orientation scolaire. « Une orientation judicieuse des élèves renforcera les chances des élèves à choisir la branche qui leur convient le plus et facilit-

era leur accès au monde professionnel » indique la ministre qui a annoncé qu'un groupe de travail composé de spécialistes du monde de l'éducation, de la formation professionnelle et celui de l'enseignement supérieur a été mis en place. Ce groupe va examiner toutes les facettes de l'orientation scolaire pour laquelle la ministre souligne la nécessité de passer « de l'orientation imposée à l'orientation acceptée et même souhaitée par l'élève ». En outre, la première responsable de ce secteur souhaite que cette orientation se

faise dès la première année moyenne de façon à déterminer les choix des élèves de poursuivre leur cursus au supérieur ou de choisir la voie de réussite dans le monde professionnel.

L'orientation scolaire doit également prendre en considération « les compétences des élèves et leurs potentialités offertes par le marché du travail ». A ce propos, Mme Benghebrat a fait part de la conjugaison des efforts pour l'atteinte de ce but objectif. Pour une première partie de ce projet, la ministre fait savoir que les

conseillers à l'éducation seront tous mis à contribution dans le chantier de l'orientation scolaire. Elle précise que l'observatoire national de l'éducation qui est mis sur rails aura pour tâche « d'observer le fonctionnement du système éducatif dans toutes ses composantes, l'évaluation du système d'enseignement et la performance des enseignants et des apprenants ». Dans ce cadre, le but fixé est de mettre une loi sur l'orientation scolaire qui va réviser tout ce qui a été fait jusque-là. **F.A**

SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE

Ooredoo participe à la 13^{ème} édition

Ooredoo participe au Salon International de l'Agroalimentaire (DJAZAGRO) dans sa 13^{ème} édition qui se tient du 20 au 23 Avril 2015, au Palais des Expositions des Pins-Maritimes à Alger. Placé sous le haut patronage du ministère du Commerce, du ministère de l'Agriculture et du Développement rural ainsi que du ministère de l'Industrie et des Mines, cet événement organisé par

Comexposium&Promosalons, constitue le carrefour des filières agroalimentaires en Algérie. Il est dédié aux professionnels du secteur de l'industrie agroalimentaire, leur permettant de s'informer sur les nouvelles tendances du marché.

Ooredoo prend part au 13^{ème} DJAZAGRO à travers un stand d'exposition au niveau duquel des conseillers-commerciaux de

« Ooredoo Business » sont présents pour répondre aux questions des visiteurs professionnels et leur proposer les offres et les produits de Ooredoo.

Aussi, des ateliers sont prévus au niveau du stand de Ooredoo portant sur les solutions : Voix & Data, Cloud Services, Push To talk et ERP sur Mobile.

A travers sa présence à DJAZAGRO, Ooredoo réaffirme son statut d'acteur

majeur dans le paysage économique algérien, en poursuivant son implication dans les événements visant à promouvoir l'économie nationale.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

23 morts et 36 blessés en une journée

Vingt trois (23) personnes ont trouvé la mort et 36 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan de la Gendarmerie nationale rendu public lundi. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Biskra avec le décès de 5 personnes suite à une collision entre un camion et un véhicule léger, survenue sur la route reliant M'illi à Oumache. La même source explique que le conducteur du véhicule léger "sous l'effet de la fatigue", a perdu le contrôle de son moyen de locomotion et percuté un camion venant en sens inverse. Le second accident mortel s'est produit dans l'après-midi de dimanche sur la route reliant Ghardaïa à Berriane causant le décès de 4 personnes. **APS**

TENU D'UN SÉMINAIRE À ALGER

La nouvelle loi relative au service national en débat

PAR RAYAN NASSIM

Les travaux du séminaire national sur "La nouvelle loi relative au service national et la consécration des aspirations des jeunes", organisé par la direction du service national du ministère de la Défense nationale ont débuté lundi à Alger. La cérémonie d'ouverture de ce séminaire, qui s'étalera sur deux jours, a été présidée par le directeur du service national, le général-major Mohamed Salah Ben Bicha, en présence de hauts cadres de l'Armée

nationale populaire (ANP), ainsi que des représentants de nombreuses institutions nationales, à l'instar des ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Affaires étrangères, de la Jeunesse, de l'Éducation nationale, de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Cette rencontre a pour objectif d'approfondir les connaissances des participants sur la nouvelle loi relative au service national, la nouvelle organisation de la direction du service national et ses structures externes, ainsi que

son impact sur les citoyens.

Le séminaire met en exergue les modalités pratiques et le rôle des différents intervenants sur les opérations du service national et met en évidence la participation à la stratégie nationale de la lutte contre l'analphabétisme à travers le service national. Cette rencontre permet aux participants d'échanger les avis et les propositions et les soumettre au débat à la lumière des expériences acquises pour concrétiser les aspirations des jeunes algériens.

MALADIES RARES EN ALGÉRIE

2 millions d'enfants en souffrent

La consanguinité est un fléau qui continue à faire des ravages dans notre pays.

PAR : SAMIR.B

Les spécialistes signalent la persistance de maladies rares ou orphelines, le plus souvent héréditaires, et qui continuent sévir au sein de la société algérienne.

Les experts imputent ces pathologies à des facteurs génétiques (gènes défectueux) dans 80% des cas. Les 20 % restant étant causés par des facteurs environnementaux, tels les médicaments, la pollution, les produits toxiques et le stress. C'est du moins ce que confirme le Professeur Mohamed Hamlaoui, chef d'unité pédiatrique au CHU Nafissa Hamoud, ex-Parnet.

Le fléau de la consanguinité est l'un des facteurs majeurs entrant dans l'occurrence de ces maladies. Ils sont en effet deux (2) millions d'enfants atteints de ces pathologies dans notre pays. Affirme la même source. Des acteurs, à l'instar des associations du syndrome de Williams et Beuren et Shiffa, militent pour apporter l'information nécessaire concernant les ces maladies. En néphrologie comme en pédiatrie, en neurologie et en hématologie, il y a de nombreuses maladies orphelines, très souvent héréditaires, affirment les spécial-

istes. Une maladie rare est toute maladie dont la prévalence concerne moins d'une personne sur 2000 deux mille. A ce sujet le nombre de maladies orphelines est de l'ordre de 8000, dont 300 d'entre elles sont répertoriées.

En Algérie les praticiens nagent dans le flou en matière de recensement des cas. Aussi, ils revendiquent aujourd'hui un registre national des maladies rares et orphelines afin de mieux prendre en charge les différents cas.

« Un tel registre ne peut qu'aider à prendre en charge précocement ces maladies, surtout que leur incidence est de l'ordre de un cas pour mille ou cinq mille (1/1000 jusqu'à 1/5000) » indique Melle Medad Faiza, présidente de l'association Syndrome de Williams.

L'on appelle donc à l'établissement d'un registre national des maladies rares et orphelines afin de dépister à temps ces affections, surtout qu'aucun plan national de lutte n'est à l'ordre du jour. Par ailleurs, Face à ces maladies qui sont difficiles à diagnostiquer les spécialistes insistent sur la nécessaire collaboration de laboratoires spécialisés et performants qui les aideraient à réaliser une prise en charge efficace.



Abdelmalek Boudiaf

Selon ces mêmes spécialistes la consanguinité demeure un élément déterminant dans l'occurrence de ces maladies puisqu'elle multiplie par 30 les risques d'atteinte. Nombre de malades sont traités via le réseau de soins.

Les maladies orphelines, avec atteinte rénale prédominante ou majeure, les plus fréquemment rencontrées dans notre pays sont la maladie de Fabry, le syndrome d'Alport, la Cystinose, la néphrophtose, les syndromes néphrotiques génétiques, l'hémoglobinurie paroxystique nocturne ou HPN, le syn-

drome hémolytique et urémique génétique ou SHU atypique. Leur prise en charge est difficile puisqu'elle nécessite un suivi rigoureux depuis le bas âge. Alors que les causes génétiques sont déterminantes dans la fréquence de ces maladies, les spécialistes appellent les couples à faire un test génétique prénatal. L'Algérie compte parmi les rares pays du Maghreb et d'Afrique qui prennent en charge les maladies orphelines, même les plus coûteuses.

S.B

HAMID GRINE :

«La formation des journalistes doit être continue»

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a mis l'accent, sur l'importance de la formation des journalistes, soulignant que celle-ci doit être opérée de manière continue.

"La formation est nécessaire, mais elle n'est pleinement bénéfique seulement que si elle est continue", a estimé le ministre, lors d'une nouvelle session du cycle conférences, initiée par son département au profit des journalistes, tenue sous le thème "Ethique, déontologie et pratique du journalisme au temps de l'Internet".

"La formation et l'éthique constituent le socle du professionnalisme", a fait valoir M. Grine à l'occasion de cette rencontre, animée à l'amphithéâtre central de l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf (USTO-MB).

Le ministre s'est félicité du nombre important de participants, venus de dif-

férentes wilayas de la région Ouest du pays assister à cette session, la 11ème du genre, marquée par une conférence sur le thème indiqué, donnée par Pr Daniel Cornu, de l'Université de Genève (Suisse).

Dans le sillage de cette communication, un point de presse a été tenu et permis au ministre de développer les volets pratiques des notions abordées par le conférencier, faisant observer que la formation et l'éthique sont indissociables.

"L'Algérie est un pays où la liberté de la presse est garantie", a-t-il affirmé, précisant toutefois "qu'une telle liberté n'autorise pas celle de diffamer".

"La liberté de blâmer, oui, celle de diffamer, non", a-t-il ajouté, signalant que les "infractions à l'éthique seront toujours combattues".

La séance a été également mise à profit

par la presse pour s'enquérir de l'avancement des projets d'organisation et de modernisation du secteur.

Le ministre a affirmé à ce titre que le Conseil d'éthique et de déontologie sera installé aussitôt que le nombre de cartes de journaliste professionnel délivrées aura atteint les 3.000.

"Plus de 2.400 journalistes ont reçu leur carte de la Commission provisoire chargée de l'établissement de cette pièce. Le Conseil sera formé (de 14 membres élus) dès que le nombre des détenteurs de la carte sera porté à quelque 3.000 professionnels", a-t-il indiqué, rappelant que le critère pour être candidat repose sur le minimum de dix années de métier.

Le ministre a aussi évoqué les étapes déjà réalisées, comme la création de l'Autorité de régulation de l'audio-visuel et l'installation de son président, Miloud Chorfi.

M. Grine a rappelé que le projet de loi sur la publicité n'a pas été présenté et examiné en Conseil de gouvernement.

Sur l'octroi de cette publicité, il a souligné que sans l'aide de l'Etat beaucoup de journaux du secteur privé disparaîtraient, sachant que "80% de la publicité publique sont alloués à la presse privée, contrairement à ce qu'on pense".

La conférence animée par le Pr Daniel Cornu s'est articulée autour de ce qu'il considère comme valeurs éthiques dominantes du journalisme: la liberté d'information, la recherche de la vérité et le respect de la personne humaine.

"Ces valeurs ouvrent la voie à une éthique participative, élargie à tous les acteurs de la communication, citoyens et journalistes", a-t-il expliqué à l'appui d'exemples illustrant les mutations induites par le web et les réseaux sociaux.

POPULATIONS NOMADES

Accorder davantage d'importance aux femmes enceintes

Le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a mis l'accent, dimanche dans la wilaya d'El-Oued, sur la nécessité d'accorder davantage d'importance aux femmes enceintes des populations nomades.

"Nous devons accorder plus d'importance à la prise en charge et le suivi médical de la santé des femmes enceintes, parmi les populations nomades, dans les communes frontalières de Ben-Guecha, Taleb-Larbi et Douar El-Ma", a affirmé le ministre, lors d'une visite de populations nomades de la commune de Douar El-Ma (130 km à l'Est d'El-Oued), dans le cadre de la seconde journée de sa visite dans la wilaya.

Mme Mounia Meslem a révélé, à ce titre, la mise au point d'un programme national de solidarité portant généralisa-

tion des prestations et suivi médicaux au profit des populations nomades dans les régions enclavées, par souci de lutter contre la mortalité néonatale et des parturientes.

Elle a fait savoir que les instances du secteur de la Solidarité nationale s'emploient à la mise en œuvre, en coordination avec les collectivités locales, de cette démarche, à travers le recensement des femmes enceintes, en vue de mobiliser des équipes médicales spécialisées pour leur assurer le suivi médical.

La ministre de la Solidarité nationale a, lors de cette tournée de travail, rencontré des nomades de la localité de Mekhalie, commune de Ben-Guecha (120 km à l'Est d'El-Oued), où elle a présidé une cérémonie de distribution de 200 bicyclettes et des effets vestimentaires à des élèves, ainsi que des denrées alimentaires destinées aux

nomades.

Ce don de bicyclettes, conçu dans un cadre de renforcement du transport scolaire dans différentes régions enclavées du pays, devra encourager les élèves issus de familles nomades à poursuivre leur cursus scolaire, a souligné le ministre avant de poursuivre sa tournée par la visite, à la maison de la culture Mohamed Lamine Lamoudi, à El-Oued, d'une exposition sur les activités montées par une vingtaine de jeunes bénéficiaires de microcrédits.

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, poursuivra sa visite lundi à El-Oued par la rencontre avec les représentants des associations actives de la wilaya.

R.N

ALON DJAZAGRO ATTIRE DE NOMBREUX PROFESSIONNELS À LA SAFEX

Plus de 637 exposants dont 76% d'internationaux provenant de 31 pays

Durant quatre jours, cet événement professionnel incontournable en Algérie va rassembler des centaines de professionnels du secteur de la boulangerie et des produits alimentaires.

PAR : AMAR AOUIMER

En effet, plus de 637 exposants dont 76% d'internationaux provenant de 31 pays sont au rendez-vous et qui proposent une offre large et diversifiée dans 3 halls, à savoir les secteurs process et conditionnement, process boulangerie, ingrédients et produits alimentaires.

Des nouvelles techniques de panification adaptées à l'Algérie avec la boulangerie de demain seront exposées durant cette manifestation économique et commerciale qui dure jusqu'au 24 avril.

Des conférences auront lieu les 22 et 23 avril portant sur les techniques culinaires nouvelles en s'appuyant sur les matériels et équipements haut de gamme.



L'Agence nationale de développement de l'investissement participe au Salon de l'industrie agroalimentaire "DJAZAGRO" qui a été inauguré hier au Palais des expositions de la Safex, Pins maritimes - Alger.

Ce rendez-vous annuel, consacré à l'industrie agroalimentaire, devra

regrouper plus de 600 exposants et industriels dont de nombreuses entreprises étrangères provenant de plusieurs pays d'Europe, d'Amérique, d'Asie, du Moyen Orient et d'Afrique du Nord.

« Cette rencontre constitue un espace privilégié d'échanges entre les professionnels de l'industrie agroalimentaire en

Algérie. Elle offre l'opportunité aux opérateurs économiques du secteur, fabricants, producteurs et utilisateurs d'équipements et de produits agroalimentaires, de se faire connaître sur un marché en pleine expansion et à forte demande potentielle, notamment à la faveur du lancement du Plan national de développement des IAA (industries agroalimentaires) » souligne l'ANDI.

Dans le cadre de ses missions et activités, axées principalement sur la promotion, l'incitation, l'accompagnement et la facilitation de l'investissement, l'ANDI, dans une démarche proactive de rapprochement des investisseurs, participe activement à ce Salon et y a installé à cet effet, un stand d'informations au niveau du pavillon central, en y mobilisant des cadres pour orienter et informer les opérateurs économiques nationaux et étrangers sur l'environnement des affaires, le dispositif incitatif de l'investissement ainsi que sur l'ensemble des mesures d'appui et de soutien à l'investissement mis en place par les pouvoirs publics, ajoute l'agence.

Celle-ci indique que tout investisseur potentiel pourra également s'enquérir au niveau du stand de l'ANDI, des formalités et modalités pratiques de déclaration de projet(s) auprès de ses services, en vue de bénéficier des avantages à l'investissement octroyés par l'agence.

A. A.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-POLONAISE

Les opportunités de coopération nombreuses pour un partenariat exemplaire

Les opportunités de coopération algéro-polonaise sont nombreuses dans le secteur de l'agriculture pour assurer un partenariat "exemplaire" entre les deux pays, ont estimé les ministres algérien et polonais de l'Agriculture et du Développement rural, respectivement Abdelouhab Nouri et Marek Sawicki.

Lors d'une visite dans la wilaya de Tipasa, Nouri a souligné "les grands efforts" consentis par l'Algérie en matière de développement agricole global, "à travers des projets infrastructurels visant à inciter les populations rurales à se fixer dans leurs régions pour travailler leurs terres". Pour sa part, Sawicki s'est intéressé sur le fonctionnement du complexe laitier et d'élevage bovin de Sidi Rached qu'il a visité. Cette unité a réalisé durant sa première année d'entrée en production (2013-2014) près de 924.000 litres de lait, avec un objectif d'atteindre, durant sa troisième année, soit en 2015-2016, une production d'1.452 million de litres de

lait/an, a-t-on indiqué sur place. Après s'être enquis du processus d'insémination artificielle des vaches au niveau du complexe, le ministre polonais a exprimé son souhait pour l'instauration d'une coopération "exemplaire" en matière de santé animale et de semences, a-t-il ajouté. "Il existe, outre la filière lait, de nombreux domaines de coopération possibles entre l'Algérie et la Pologne", a-t-il affirmé, citant entre autres, la protection des végétaux et les élevages bovin et ovin, tout en signalant la participation attendue de son pays, au salon international Djazagro, qui s'ouvrira demain lundi à Alger. Intervenant à son tour, Nouri a abordé les nombreuses filières agricoles, dont la filière lait et l'élevage bovin, dont les insuffisances accusées sur le terrain pourront être rattrapées "durant les années à venir grâce à la conclusion d'un partenariat entre les deux pays", a-t-il dit.

Il a, à cet effet, souligné les grandes capacités de la République polonaise en la

matière, en la qualifiant de "pays leader en agriculture", exprimant son souhait de "faire bénéficier l'Algérie de son expérience en tant que producteur agricole principal en Europe". L'opportunité a aussi permis à la délégation polonaise d'être informée des efforts consentis par l'Algérie en matière de développement rural et de l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, a indiqué Nouri.

Il a affirmé que "l'Algérie est parmi les pays pionniers ayant élaboré une politique d'incitation des populations rurales à se fixer dans leurs régions et à travailler la terre, dans le cadre d'un développement durable et globale".

Après le complexe laitier de Sidi Rached, la délégation ministérielle s'est rendue à une ferme agricole à Hameur El Ain, puis au barrage Boukerdane de Sidi Amar, où un exposé lui a été présenté sur le secteur agricole de la wilaya de Tipasa.

R. E.

RÉALISATION EN COURS D'UNE LIGNE FERROVIAIRE À GRANDE VITESSE RELIANT L'EST À L'OUEST DU PAYS

Développer le transport des voyageurs et des marchandises

Une ligne ferroviaire à grande vitesse devant relier l'Est à l'Ouest est en cours de réalisation dans la partie nord du pays, a annoncé, dimanche à Sidi Bel-Abbès, le ministre des Transports, Amar Ghoul.

Le ministère des Transports vise, à travers la réalisation d'un bon nombre de projets ferroviaires, à concrétiser une ligne nord s'étendant des frontières Est vers celles de l'Ouest du pays avec une vitesse allant jusqu'à 220 km/heure, a précisé Ghoul en marge d'une visite de travail dans la wilaya, marquée par l'inspection de plusieurs infrastructures relevant de son secteur. Le ministre a indiqué, lors de l'inspection du projet de réalisation de la ligne ferroviaire à grande vitesse reliant

Oued Tlélat (Oran) à Tlemcen sur 132 kilomètres, que la concrétisation de cette ligne nord s'effectuera par tronçons selon des techniques modernes et conformément aux recommandations de l'Union internationale des voies ferrées.

Ce réseau ferroviaire du Nord a pour objectifs de moderniser le secteur des transports et de développer le transport des marchandises, en plus d'autres portées concernant notamment la promotion du tourisme, a ajouté le ministre.

Ghoul a aussi fait part de l'ambition de son secteur d'atteindre 12.500 kilomètres de réseau ferroviaire à l'horizon 2025, se félicitant que que les projets dans ce sens enregistrent un "bon rythme" et que la modernisation de ce réseau comporte son

électrification, sa dotation en systèmes de signalisation, de communications, de sécurité et de maintenance. Le projet de la ligne ferroviaire Oued Tlélat-Tlemcen qui traverse aussi les wilayas de Mascara et de Sidi Bel-Abbès, enregistre un rythme satisfaisant, a, par ailleurs, indiqué le ministre qui a inspecté les travaux de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Moulaly Slissen (Sidi Bel-Abbès) et Saïda sur 120 km, qui ont atteint un taux d'avancement estimé à 78 %. Il a annoncé également le projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant les wilayas de Sidi Bel-Abbès et d'Aïn Témouchent sur 60 kilomètres qui sera étendue ensuite à la région nord de la daïra de Béni Saf, signalant que ce projet est à l'étude.

R. E.

PLUSIEURS PAYS PÉTROLIERS S'ENGAGENT À METTRE FIN AU TORCHAGE DE GAZ À L'HORIZON 2030

140 milliards m³ de gaz naturel rejetés durant l'exploitation du pétrole

Les dirigeants de grandes compagnies pétrolières ainsi que des responsables de plusieurs pays producteurs de pétrole ont pris récemment l'engagement de mettre fin, d'ici à 2030, au torchage systématique de gaz, a indiqué la Banque mondiale (BM) dans un communiqué.

Cet engagement a été pris en marge de la réunion de printemps de la BM et du FMI tenue les 16 et 17 avril à Washington. Intitulée "Élimination du brûlage de gaz à la torche à l'horizon 2030", cette initiative à laquelle neuf pays, dix compagnies pétrolières et six institutions de développement ont déjà adhéré, a été lancée par le Secrétaire général des Nations-Unies, Ban Ki-moon, et le président de la BM, Jim Yong Kim.

Les entités participant à cette initiative représentent plus de 40% du volume de gaz torché dans le monde.

Chaque année, environ 140 milliards de m³ de gaz naturel rejetés durant l'exploitation du pétrole sont torchés, donc gaspillés dans des milliers de champs pétroliers à travers le monde, selon la BM. Cette pratique entraîne l'émission de plus de 300 millions de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère, soit l'équivalent des émissions produites par quelque 77 millions de voitures. Si ce gaz est utilisé dans la production d'électricité, il fournirait une quantité de courant de 750 milliards de kWh, qui est supérieure à la consommation actuelle de l'ensemble du continent africain. "Aujourd'hui, malheureusement, ce gaz est brûlé à la torche pour diverses raisons de nature technique, réglementaire et économique ou parce que l'utilisation de ce produit n'est pas jugée hautement prioritaire", regrette la BM.

"Le torchage de gaz nous rappelle de façon visible que nous émettons du CO₂ dans l'atmosphère tout en gaspillant des ressources", constate le président de la BM.

R. E.

MEDEA

Réception de 6 nouveaux lycées pour la rentrée 2015-2016

Six nouveaux lycées seront réceptionnés et mis en service à la prochaine rentrée scolaire 2015-2016 à Médéa, ce qui permettra d'atténuer la pression que connaît actuellement le cycle secondaire dans la wilaya, a annoncé, le directeur de l'éducation de la wilaya, Ahmed Lallaoui.

Les nouveaux établissements, actuellement en réalisation, sont implantés dans les localités de Meghraoua, Souagui, Bouskène, Draâ-Smar, Ouled-Maâref et Khems-Djouamaâ, a-t-il précisé, en marge de la visite d'inspection du wali, Brahim Merad à travers plusieurs communes de la wilaya.

La capacité d'accueil de ces lycées varie entre 800 et 1.000 places pédagogiques, a déclaré le même responsable. Selon le chef de l'exécutif, une attention particulière est accordée au cycle de l'enseignement secondaire, confronté à d'énormes difficultés, en raison de l'insuffisance des places d'accueil, notamment dans certaines localités où l'offre disponible est loin de satisfaire la demande en la matière.

M. Merad a mis l'accent, au cours de sa visite, sur la nécessité d'une rationalisation du foncier, dont la rareté constitue, selon lui, un réel obstacle à la concrétisation des projets inscrits à l'indicatif de la wilaya, insistant, à cet égard, auprès des responsables de la Direction des équipements publics (DEP) et ceux de l'éducation pour l'optimisation des moindres parcelles de terrains qui relèvent des établissements scolaires de la région.

TIARET

Raccordement de 440 foyers au réseau de gaz naturel

Pas moins de 440 foyers de la commune de Tida ont été raccordés, mardi dernier, au réseau du gaz de ville lors d'une visite d'inspection effectuée par le wali Mohammed Bousmaha. Le raccordement de ces foyers intervient dans le cadre du projet lancé depuis 2013 touchant aussi les communes de Essebt, Meghila, Sidi Ali et Sidi Hosni, selon les explications fournies. Avec ce raccordement, le taux de couverture au réseau du gaz de ville a atteint 82% dans la wilaya, a signalé le wali qui a ajouté que ce taux devra atteindre 90% à la fin de l'année en cours après l'achèvement des projets de raccordement de sept agglomérations.

La wilaya a bénéficié, au titre du quinquennat 2010-2014, de 19 projets de raccordement au réseau de gaz domestique portant sur plus de 6.800 foyers pour un coût de 3,6 milliards DA. Le wali de Tiaret a procédé, lors de cette visite, au lancement des travaux de la deuxième tranche du projet de modernisation du chemin de wilaya (CW 1) pour le promouvoir en route nationale sur une distance de 20 km. M. Bousmaha a également visité des chantiers de logements sociaux et promotionnels à Tida et a remis des pré-affectations de 60 habitations rurales au village de Guellal, à Qued Lily.

APS

CHLEF, DIRECTION DE LA CULTURE

Restauration d'une soixantaine de monuments archéologiques



Destinée à la restauration et réhabilitation de plus de 60 sites et monuments archéologiques, une enveloppe de 182 millions de dinars a été affectée à la wilaya de chlef, a annoncé la Direction de la culture.

PAR : MEHDI BOUZIANE

A l'instar des monuments historiques de Beb El-Bahr, Bordj El-Ghoula, la vieille école coranique, la mosquée Sidi Ben Aïssa et Hammam El Baraka, tous situés dans la commune de

Ténès, à 60 km au nord de Chlef, cette opération de restauration profitera à ceux menaçant ruine, a indiqué, à l'APS, le chargé du service Protection du patrimoine, auprès de cette direction, Kechour Bencherghi, signalant que l'opération "qui revêtira parfois le caractère d'urgence", sera prise en charge par des experts en la matière, M. Bencherghi a fait état de la programmation pour restauration, à l'avenir, d'autres monuments archéologiques de la wilaya, dont la ville romaine et la vieille Casbah de Ténès, la qalâa Ben Abdellah, dans la commune de Taouerghit, et le site romain Arsenaria, dans la localité côtière d'El-Marsa, au nord de Chlef.

Selon l'APS, le même responsable a,

AIN DEFLA, AUDITION DU WALI

Présentation des projets entamés

Les questions liées au développement et aux projets présents et futurs prévus dans divers secteurs dans la wilaya d'Aïn Defla ont été au centre de la réunion consacrée mercredi dernier par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales à l'audition du wali d'Aïn Defla, Hadjri Derfouf. Dans une déclaration à la presse au sortir d'une rencontre d'évaluation présidée par le secrétaire général du ministère, Ahmed Adeli, Hadjri Derfouf a souligné que sa wilaya occupait "une place stratégique, car constituant un trait d'union entre l'Ouest et le Centre, de par sa vocation purement agricole".

A ce titre, il a cité le volume des superficies irriguées dans la wilaya estimées actuellement "à plus de 46.000 ha, soit plus de 25% de la superficie globale cultivée", notant que le secteur agricole employait "plus de 83.000 personnes".

Concernant l'irrigation, Hadjri Derfouf a souligné que la wilaya d'Aïn Defla comptait 5 grands barrages et 9 autres

petits, outre trois retenues collinaires qui constituent, a-t-il dit, autant de "facteurs ayant permis à la wilaya d'atteindre le niveau actuel de production agricole".

Pour la sédentarisation des habitants de la wilaya et promotion de l'agriculture, "plus de 25.000 habitants ont bénéficié d'aides", a ajouté le wali d'Aïn Defla rappelant que le secteur "ne recourt plus aux moyens traditionnels mais compte sur l'automatisation". Concernant le secteur des travaux publics, notamment le réseau routier, le wali d'Aïn-Defla a fait état du lancement des travaux de réalisation du dédoublement de la route reliant Khemis Miliana à Barouaguia et Bordj Bou-Arêridj parallèlement au parachèvement de l'étude du projet de dédoublement de la voie reliant Khemis Miliana à Tissemsilt. A cet effet, Aïn Defla avait lancé les travaux de réalisation d'un marché régional au niveau de la commune de Bourached, dont les travaux ont dépassé 76%, a souligné Hadjri Darfouf qui a

en outre, fait cas d'une proposition, au ministère de tutelle, pour le classement du phare de Ténès en tant que monument archéologique du patrimoine national.

M. Bencherghi a, d'autre part, signalé l'affectation, au profit de la daïra de Ténès, du projet de réalisation d'un institut de musique, pour une enveloppe de plus de 160 millions DA, dont le taux d'avancement des travaux est estimé à plus de 50%, précisant que sa réception est attendue pour le premier trimestre 2016.

Dans cette même daïra du littoral de Chlef, la salle de cinéma a également bénéficié d'une opération de rénovation pour une enveloppe de plus de 60 millions de dinars.

M. B.

affirmé que sa wilaya disposait d'un tissu industriel basé sur l'industrie agroalimentaire. Par ailleurs, le responsable a évoqué le dossier des chauffages dans les écoles, affirmant que "toutes les écoles primaires de la wilaya sont dotées d'un système de chauffage central. Le budget consacré à ce volet est passé de 66 milliards de dinars en 2010 à plus de 95 milliards de dinars". Le wali a évoqué, par ailleurs, les différentes préoccupations posées à Aïn Defla, notamment le soutien aux communes en matière de réalisations des structures publiques et des forages dans les régions qui manquent d'eau.

Il a affirmé qu'il avait proposé une solution à même de régler le manque d'assiettes foncières pour la réalisation des projets d'habitation, eu égard à la vocation agricole de la wilaya, une proposition qui consiste en la transformation des terres privées à faible rendement agricole.

APS

MOSTAGANEM, PROCHAINE SAISON ESTIVALE

Une enveloppe pour l'aménagement des plages

En prévision de la saison estivale prochaine, une enveloppe de près d'un milliard DA est allouée à l'aménagement des plages de la wilaya de Mostaganem, a indiqué, jeudi dernier, le wali.

PAR : MEHDI BOUZIANE

En marge de sa visite d'inspection de plusieurs plages de la wilaya, Ahmed Maâbed a, dans une déclaration à la presse, indiqué que le montant alloué à cette opération a augmenté de 300 millions DA par rapport à l'année précédente, en vue de fournir toutes les conditions nécessaires aux estivants.

Les actions d'aménagement portent sur la réalisation d'accès aux plages, de l'éclairage public, de parkings, de douches, de kiosques, de postes en préfabriqué pour la Gendarmerie nationale et la Protection civile et d'aires de repos et de jeux pour enfants, a précisé l'APS, ajoutant que, par ailleurs, le wali de Mostaganem a sommé les présidents d'APC d'accélérer la cadence des travaux ayant accusé un retard pour les livrer fin mai prochain à début juin au plus tard. Selon l'APS, le wali a également annoncé l'ouverture de deux nouvelles plages pour cette saison estivale 2015 que sont Chaïbia 2, dans la commune de Benabdelmalek-Ramdane, et Kef Ouaer, à Hadjadj, pour atteindre un nombre global de 21 plages autorisées à la



baignade, et il a insisté sur la livraison, fin mai prochain, du deuxième tronçon du dédoublement de la RN 11 s'étendant sur 22 km sur la côte-est de la wilaya pour être opérationnel dans la saison estivale prochaine. Avec l'affluence des estivants, cette opération devra conférer une fluidité au trafic routier dans cet axe qui connaît un encombrement, surtout en été.

A l'est de la ville de Mostaganem, le chef de l'exécutif a mis l'accent, à la plage de Sonectel, sur le relogement de 13 familles résidant dans ce site, vu que la région abrite une station de dessalement de l'eau de mer, ainsi qu'un projet de production d'électricité d'une capacité de 1.200 mégawatts en cours de réalisation.

M. B.

ORAN, ENTREPRISE PUBLIQUE DE GESTION DU MARCHÉ DE GROS DE FRUITS ET LÉGUMES D'EL-KERMA

Opération pilote de valorisation des déchets des fruits et légumes

Une opération pilote de valorisation des déchets des fruits et légumes pour la production de bio-fertilisants sera lancée prochainement à Oran, a annoncé, mercredi dernier, le directeur de l'entreprise publique de gestion du marché de gros de fruits et légumes d'El-Kerma. Inscrit dans le cadre de la coopération entre cette entreprise et l'organisation internationale non gouvernementale "R 20", dont le bureau méditerranéen est basé à Oran, ce projet, dont l'idée remonte à septembre dernier, est le premier du genre au niveau national, a indiqué Tahar Larbi. Le bureau d'Oran du R20 prendra en charge la formation des agents de nettoyage au nombre 15 au niveau du marché de gros de fruits et légumes sur la technique de tri des déchets verts, a-t-on ajouté. Pour mettre en pratique cette initiative, les deux parties ont convenu, lors d'une réunion lundi dernier au siège de l'entreprise publique de wilaya du marché de gros de fruits et légumes en présence d'experts de Suisse et du Danemark, d'approvisionner cet espace commercial en bacs de collecte des déchets verts selon la qualité. Le marché de gros de fruits et légumes d'El-Kerma nécessite environ 80 bacs pour neuf entrepôts de fruits et légumes et deux marchés à haï Es-sabah et El-Kerma gérés par cette



entreprise publique, selon le même responsable. Une fois collectés et triés, les déchets verts seront transférés par le bureau d'Oran "Med R20" vers le centre technique d'enfouissement de Hassi Boumif à l'est d'Oran qui accueille une moyenne de 4 tonnes/jour de ces déchets lors des saisons ordinaires et plus en été connu par l'abondance des fruits, a ajouté

Tahar Larbi. Le traitement de ce genre de déchets est prévu au CET précité en septembre prochain, dans le cadre de l'économie verte. Une convention sera signée entre les deux parties après sa présentation devant le conseil d'administration de l'entreprise de gestion du marché de gros des fruits et légumes d'El-Kerma, a-t-on encore indiqué.

APS

QUARGLA

Projet d'agriculture diversifiée

Un projet visant à consolider la production agricole diversifiée variée a été retenu en faveur de la commune de N'goussa (30 km du chef-lieu de wilaya d'Ouargla), ont annoncé les services de la wilaya.

Ce projet agricole, qui s'inscrit dans le cadre du programme de mise en valeur par la concession, s'étend sur une surface de 500 hectares, dont 300 ha réservés à la céréaliculture avec une production attendue de l'ordre de 12.000 quintaux, selon la même source.

Quarante autres hectares seront réservés à la phœniciculture avec une production annuelle attendue de 2.800 quintaux de différentes variétés de dattes, en plus de la culture de la pomme de terre sur 60 hectares avec une production attendue de 15.000 quintaux, selon les services de la wilaya.

En sus des produits agricoles hors saison produits sous serres, sur une surface de 400 m², le projet devra également comporter une partie dédiée à l'élevage intensif avec un total de 400 têtes de bétail.

Ce projet sera doté, pour l'irrigation, de 9 puits, équipés de 9 pompes et de 4 générateurs électriques, en plus de 15 pivots, dont 9 d'une capacité d'irrigation de 30 hectares chacun et le reste de 10 hectares. Quelque 300 hectares du projet ont été déjà aménagés, en plus de la réalisation d'un puits d'irrigation d'une profondeur de 130 mètres et la réalisation de 9.600 mètres linéaires de brise-vents ainsi que la réalisation de pistes d'accès sur 6 km, a-t-on ajouté.

Ce projet agricole, dont le délai de réalisation est fixé à 24 mois, devra générer 35 emplois, dont 20 permanents.

OUM EL-BOUAGHI

Création de 22.600 emplois en 2014

Pas moins de 22.679 postes de travail, dont 12.392 emplois permanents, ont été créés en 2014 dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a indiqué, mercredi dernier, le secrétaire général de la wilaya, Toufik Mezhoud.

Le dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) a permis de générer, grâce à la création de micro-entreprises, 1.489 emplois, tandis que près de 3.800 postes ont été créés grâce aux dispositifs gérés par la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem), a précisé ce responsable au cours d'un exposé devant les élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) réunis en session ordinaire.

M. Mezhoud a également fait état de 2.277 placements de jeunes dans le cadre du dispositif du contrat travail aidé (CTA), outre la reconduction des contrats de 1.648 autres jeunes.

De son côté, le wali, Mohamed-Salah Manaâ, a affirmé que les 32 projets d'investissements validés dans la wilaya devraient contribuer significativement à la création de richesses et d'emplois ainsi qu'à la dynamisation de l'économie de la wilaya.

APS

IRAN-AFGHANISTAN

Coopération contre le terrorisme

L'Iran et l'Afghanistan vont renforcer leur coopération pour lutter contre "le terrorisme et l'extrémisme" qui se propagent dans la région, ont annoncé, dimanche à Téhéran, les présidents afghan Ashraf Ghani et iranien Hassan Rohani.

"Nous avons convenu de coopérer davantage pour lutter contre le terrorisme, la violence et l'extrémisme dans la région, notamment dans les régions frontalières", a déclaré M. Rohani lors d'une conférence de presse commune au premier jour de la visite de M. Ghani.

Il a cité l'échange d'informations et "si nécessaire des opérations" conjointes car les problèmes de sécurité "ne se limitent pas à un pays et se propagent progressivement dans la région".

Le président Ghani est arrivé à Téhéran au lendemain d'un attentat sanglant qui a fait 33 morts à Jalalabad (Est), la première attaque d'envergure attribuée au groupe jihadiste Etat islamique (EI) dans une région considérée comme le berceau historique des talibans et d'Al-Qaïda.

"Nous faisons face à un sérieux danger et différentes formes de terrorisme (...) Nous faisons face à la peur et la barbarie. Sans une coopération élargie et forte, un phénomène macabre comme celui de Daech (acronyme de l'EI) ne peut être endigué", a déclaré M. Ghani. L'Iran est engagé dans la lutte contre l'EI en soutenant les gouvernements syrien et irakien, deux pays où l'organisation jihadiste s'est emparée de pans entiers de territoires.

L'Iran et l'Afghanistan vont également coopérer dans les domaines économiques, de l'énergie et de l'industrie, ainsi que dans la lutte contre le trafic de drogue.

CUBA

Deux opposants se présentent aux élections

C'est une première depuis que le gouvernement a passé sa loi électorale, il y a plus de quarante ans. Deux opposants au régime des frères Castro figureront parmi les plus de 27.000 candidats aux élections municipales dimanche, alors que les partis politiques, y compris le Parti communiste, ont interdiction de faire campagne pour les élections.

« C'est déjà un accomplissement, même si rien n'en sort », déclare Hildebrando Chaviano, 65 ans, candidat dans un quartier du centre de la Havane. « Il faut aller au-delà de la dénonciation et chercher des moyens de régler les problèmes que nous rencontrons », juge-t-il. C'est « la maturité qu'a atteinte le peuple cubain » qui a décidé cet avocat et journaliste indépendant à se lancer. Selon les observateurs, c'est un signe tangible de la libéralisation politique de l'île, au moins en apparence.

Agence

YÉMEN, 60 MORTS DANS DES RAIDS ET DES COMBATS

Une aide humanitaire attendue

Les combats entre rebelles chiïtes Houthis et partisans du président du Yémen, appuyés par l'aviation saoudienne, se sont concentrés dimanche dans quatre villes du sud du pays où Ryad a promis d'apporter une aide humanitaire massive.

Les derniers affrontements et raids aériens ont fait au moins 60 morts, selon un bilan partiel dimanche après-midi.

Les combats les plus meurtriers ont eu lieu à Aden, deuxième ville du Yémen, et à Taëz, autre grande ville du sud relativement épargnée jusqu'à ces derniers jours et où les Houthis viennent d'ouvrir un nouveau front. Des positions Houthis ont de nouveau été la cible de frappes aériennes dimanche. La ville était totalement déserte et aucun commerce n'était ouvert, selon un correspondant de l'AFP.

Les rebelles sont arrivés à Taëz bien avant le début, le 26 mars, des frappes aériennes de la coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite, mais ils n'ont pas réussi à prendre le contrôle total de la ville, face à la résistance des partisans du président Abd Rabbo Mansour Hadi au sein de la population.

Taëz, troisième ville du Yémen, revêt une importance stratégique pour les Houthis qui peinent à venir à bout de leurs adversaires à Aden, la grande cité portuaire plus au sud. Partis de leur fief de Saâda (Nord), les Houthis, soutenus par l'Iran, sont entrés dans la capitale Sanaâ en septembre 2014. Ils y ont pris le pouvoir en janvier,



avec la complicité de l'ex-président du Yémen Ali Abdallah Saleh, avant de lancer une offensive en mars vers le sud. Cette offensive a provoqué l'intervention de la coalition arabe pour venir en aide aux partisans du président Hadi qui s'est, lui, réfugié à Ryad.

Dix Houthis et quatre membres des "Comités populaires" — des paramilitaires favorables au président — ont péri à Taëz, ont indiqué, dimanche, des médecins et des responsables locaux.

Ces paramilitaires combattent aux côtés

de soldats de la Brigade 35, loyale à M. Hadi.

A Ataq, capitale de la province de Chabwa, sept Houthis ont été tués dans une attaque nocturne contre leur position lancée par des combattants de tribus sunnites, selon des sources tribales.

A Dhaleh, également dans le Sud, 17 Houthis ont péri dans des raids aériens et six paramilitaires dans des combats, selon des sources militaires et des responsables locaux.

R. I./agence

SOMALIE

Des Chabaab attaquent un convoi de l'Union africaine

Des miliciens islamistes des Chabaab ont attaqué, dimanche, un convoi de la force de maintien de la paix de l'Union africaine (UA) dans le sud de la Somalie, blessant au moins trois personnes et brûlant deux véhicules, a déclaré un officier de l'armée somalienne.

Les Chabaab ont dit de leur côté avoir

lancé une attaque près de la ville de Leego, et avoir détruit deux véhicules et tué cinq membres de la force de maintien de la paix de l'UA. La milice armée, qui veut renverser le gouvernement somalien soutenu par l'Occident, a été chassée de ses principaux bastions par l'UA et l'armée somalienne mais elle continue de les harceler et de prendre pour cible des

représentants du pouvoir et des responsables politiques. L'Amisom, la force africaine déployée dans le pays, n'a pas pu être jointe dans l'immédiat pour commenter ces informations.

Selon des habitants, plusieurs dizaines d'hommes lourdement armés ont attaqué le convoi de l'UA, qui a répliqué à l'arme lourde

Agence

EGYPTE

11 condamnés à mort pour des heurts lors d'un match de foot

Onze supporters ont été condamnés dimanche à la peine capitale en Egypte lors d'un nouveau procès des émeutes ayant fait 74 morts dans un stade après un match de football en 2012 à Port-Saïd.

En février 2014, une cour d'appel avait ordonné un nouveau procès pour 73 accusés après avoir annulé le verdict d'un tribunal qui en avait condamné 21 à mort. Ils étaient jugés pour leur participation présumée en février 2012 à des émeutes

meurtrières à l'issue d'un match de Première Ligue remporté par le club de Port-Saïd, Al-Masry, contre les stars caïrotes d'Al-Ahly.

Le juge du tribunal du Caire qui prononçait les peines, dimanche, a ajourné au 30 mai le verdict pour les autres accusés, tout comme la confirmation ou non des 11 condamnations à mort, après avoir recueilli l'avis non contraignant du Mufti d'Egypte.

Les 11 condamnés à la peine capitale peu-

vent faire appel. Ils font partie des 61 supporters jugés lors de ce nouveau procès. Les autres sont neuf policiers et trois membres de l'encadrement du club d'Al-Masry.

Les émeutes de Port-Saïd sont à ce jour les plus meurtrières qu'ait connues l'Egypte dans le cadre de matches de football, qui provoquent régulièrement des heurts entre supporters et entre ces derniers et la police.

Agence



AUTO

AUTO

AUTO

MIDI

AUTO PAGE ANIMÉE
PAR ALI ZIDANE

IVAL

**Tirage au sort
de la tombola
pièce de rechange
IVECO**

Page 12

RENAULT KAYOU :

LANCEMENT IMMINENT DE LA VOITURE À 5.000 EUROS



*Renault s'apprête à dévoiler sa
citadine réservée au marché indien
dont l'appellation choisie est Kayou
et son prix est de 5.000 euros.*

Page 12



SEAT POURSUIT SON OFFENSIVE PRODUIT

Nouveau Seat Alhambra

*Seat poursuit son offensive produit avec
la nouvelle génération d'Alhambra.*

Page 13



AUTO
AUTO
AUTO



AUTO
AUTO
AUTO

RENAULT KAYOU

Lancement imminent de la voiture à 5.000 euros

Renault s'apprête à dévoiler sa citadine réservée au marché indien dont l'appellation choisie est Kayou et son prix est de 5.000 euros.

Certes, elle sera commercialisée en Inde mais sera-t-elle produite et vendue sur l'un des plus gros marchés de la marque Losange, celui de l'Algérie. Renault s'appuie sur une des marques de l'Alliance pour lancer à son tour une voiture à très bas coût sur le marché

indien. Celui-là même qui avait créé le buzz avec la Tata Nano... Au sein de l'Alliance Renault-Nissan, il y a la marque Datsun. La branche low-cost japonaise commercialise la Go sur le marché indien depuis quasiment un an. Elle est vendue sur le marché local au prix de 400.000



roupies, soit 5.200 euros. La Renault Kayou reposera certainement sur la même base et devrait recevoir une motorisation trois cylindres 800 cc essence. Ce sera, donc, la deuxième attaque du marché pour Renault après le lancement, il y a quelques mois, de Dacia en Inde. Cette nouvelle Kayou sera entièrement conçue et fabriquée en Inde.

AUDI Le prototype Prologue pour les futures A8 et A9

Le prototype Prologue — illustrant la future génération d'A8 et du coupé A9 — foule les expositions automobiles, avec une version aux fonctions autonomes au CES de Las Vegas en janvier 2015, le break « Avant » à Genève en mars, et désormais la version surélevée « Allroad » pour le Salon de Shanghai. Campée sur ses roues de 22 pouces et mesurant 5,13 mètres de long, cette Prologue Allroad préférerait une version baroudeuse du futur duo très haut de gamme A8/A9. Le design est très peu différent, seuls les bas de caisses sont timidement renforcés et noirs, des barres de toit s'ajoute à la silhouette, la sellerie cuir devient brune et la colonne centrale couleur carrosserie, et, bien évidemment, la caisse est surélevée de 7,7 cm et s'offre des suspensions pneumatiques actives. Sous le capot, l'hybridation chère à Audi est employée dans une dimension surpuissante. Le moteur 4,0 litres V8 TFSI double turbos associé à un bloc électrique développe la bagatelle de 734 chevaux, ainsi qu'un couple moteur de 900 Nm, presque autant que la Ferrari F12berlinetta ! Son accélération au 0-100 km/h est engouli en 3,5 secondes, autant qu'une Porsche 911 GT3.



RENAULT ALGÉRIE Le Club Avantages clients, la nouvelle carte du Losange



La succursale de Oued Smar a lancé un tout nouveau programme de fidélité, le Club Avantages destiné à tous ses clients. La Succursale de Oued Smar s'engage pour la satisfaction de ses clients et lance le Club Avantages, un programme de fidélité à l'attention de tous ses clients. A l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion au showroom de Oued Smar ou d'El-Biar le client se verra proposer une adhésion gratuite au Club Avantages. Dès l'adhésion, les clients reçoivent une réduction de 10% à valeur lors de leur prochain passage aux ateliers Renault de Oued Smar. Ensuite, à chacun de leur passage aux ateliers les

clients cumulent des points qu'ils pourront ensuite convertir en remises ou en différents cadeaux (accessoires, merchandising...). A travers ce Club Avantages, la succursale de Oued Smar compte renforcer une relation privilégiée avec l'ensemble de ses clients et récompenser leur fidélité. « En tant que première succursale de Renault Algérie, nous devons être précurseurs dans notre relation avec notre client et toujours offrir le meilleur. Notre but est toujours garder une relation proche et privilégiée. Avec chacun de nos clients : de l'achat du véhicule, aux passages à nos ateliers jusqu'à arriver à un nouveau renou-

vellement de véhicule et ainsi de suite... » Explique Sofiane Merrad, directeur de la succursale de Oued Smar. En plus du système de cumul et de conversion de points de fidélité, le Club Avantages offre un accueil spécifique aux ateliers de Oued Smar aux clients membres avec des équipes dédiées. Ainsi, selon leur palier de carte de fidélité, les clients pourront accéder avec leur carte au Renault Lounge. Le Renault Lounge est un espace d'attente haut de gamme inédit. Les clients pourront attendre sereinement leur voiture en profitant d'un cadre agréable, de rafraîchissements ou encore d'internet en libre accès.

IVAL Tirage au sort de la tombola pièce de rechange Iveco

Le tirage au sort de la tombola pièce de rechange Iveco a été effectué récemment et le gagnant du voyage au choix sur le littoral algérien est connu.



Cette tombola a connu son épilogue, le tirage au sort a été effectué en présence des clients participants, le staff d'Ival et les partenaires de la presse. Et c'est Zerouki Abderrahmane qui a eu la chance de voir son nom être tiré au sort. La deuxième et la troisième personne ont gagné, quant à elles, des kits-robots pour cuisine. Pour rappel, Ival, en collaboration avec Iveco, a lancé en juin 2014 une campagne promotionnelle sur la pièce de rechange. Pour rappel, Ival a lancé la première campagne marketing Iveco Pièces & Service en Algérie (« Iveco good deal - Spécial Maintenance 2014 » pour une durée de 3 mois fin 2014. C'était une promotion qui avait comme objectif d'animer l'activité de vente de pièces de rechange à travers le comptoir et l'atelier de nos concessionnaires officiels. Nous objections également à fidéliser nos clients, à créer le BD SAV, et promouvoir la vente de pièces de rechange d'origine Iveco. Le principe de notre campagne était comme suit : les clients qui ont acheté un montant supérieur ou égal à 5.000 DA ouvrent droit à cette tombola. Selon le directeur marketing d'Ival, Samir Ardjouj : « Nous considérons que l'objectif tracé a été atteint à certain pourcentage encourageant (65% des participants sont passés à travers l'atelier et 35% sont des clients comptoir). » « Ce résultat nous a donné l'envi et la volonté de mettre en place d'autres programmes marketing pour l'année en cours dédiés exclusivement à l'activité SAV (en particulier PR), à savoir voyage organisé pour 10 agents agrées pièces de rechange à l'usine d'Iveco à Madrid durant 4 jours, aussi la promotion des ventes pendant le mois du Ramadan. Il y aura également des bons d'achats auprès des grandes surfaces d'une valeur de 30 par jour pour le meilleur client du jour durant tout le mois de Ramadan », a ajouté le responsable.

PEUGEOT Trois nouveaux blocs sur la 208



Dans les conceptions le 11 juin prochain, la Peugeot 208 « version 2015 » profite de son restylage pour glisser sous son capot trois nouvelles motorisations. L'excellent 1.2 Puretech de 110 ch en essence accompagne les diesels 1.6 BlueHDi de 75 et 100 ch. Norme Euro 6 oblige, la 208 se doit de mettre ses motorisations en conformité d'ici le 1er septembre 2015. Par conséquent, les anciens moteurs 1.6 VTI 120, 1.4 HDi et 1.6 e-HDi passent à la trappe. Bien qu'il s'agisse d'un trois-cylindres turbo, et qu'il soit moins puissant, le 1.2 Puretech de 110 ch va rapidement faire oublier le 1.6 VTI de 120 ch qui marquait un peu de nerf. En effet, la 208 a déjà commencé le renouvellement de sa palette, le 208 a déjà commencé le renouvellement de sa palette en février 2015 avec le remplacement du 1.6 e-HDi 115 par le 1.6 BlueHDi 120. La version phare 1.6 e-HDi 92 est, quant à elle, remplacée par le 1.6 BlueHDi 100.

SEAT POURSUIT SON OFFENSIVE PRODUIT

Nouveau Seat Alhambra

Seat poursuit son offensive produit avec la nouvelle génération d'Alhambra.

Le nouveau Alhambra conserve sa compacité technologique avec des nouveaux systèmes d'assistance et d'aide à la conduite mais également innovante et un nouveau système d'infotainment. Le nouveau Seat Alhambra arrivera en concession en France cet été. La gamme de motorisations diesel et essence a été complètement renouvelée. Elle respecte strictement la toute dernière norme Euro6 d'émissions standard. Les moteurs à injection directe offrent une consommation plus efficiente de 15%. Les 2.0 TDI offrent 150ch et 184ch (couple de 380 Nm) et le TSI 150ch. Le TDI 150ch est également disponible en transmission intégrale permanente 4Drive. Tous les moteurs peuvent être combinés à la boîte DSG à double embrayage. La nouvelle génération de boîte DSG dispose de la fonction « croisière » permettant de mettre la transmission en mode libre pour gagner en consommation. Le nouveau Seat Alhambra dispose de la nouvelle génération du système d'infotainment Seat Easy Connect. Celui-ci est équipé d'un écran tactile haute résolution avec un nouveau processeur offrant un démarrage et des calculs d'itinéraires plus rapides et une connectivité complète. Le système anti-collision est également de série dans le nouveau Seat Alhambra. En cas d'accident, ce système freine automatiquement et réduit significativement l'énergie cinétique restante afin d'éviter tout autre collision ou d'en minimiser les effets. Nouveau dans la gamme, des détecteurs d'angle mort alertent lorsqu'un véhicule est présent dans l'angle mort durant un changement de file. Le



contrôle adaptatif du châssis (DCC) vient également s'ajouter dans la gamme. Les amortisseurs reçoivent toutes les milli-secondes un signal pour offrir la meilleure compression et extension possible. Les nouveaux sièges massant participent également à ce haut niveau de confort sur les longs trajets. Le design de l'Alhambra a été subtilement retravaillé. Des nouveaux feux arrière à LED apportent une signature lumineuse distinctive,

tout comme le nouveau logo installé sur la calandre redessinée et les nouvelles jantes. L'intérieur se dévoile avec de nouvelles couleurs, le volant est hérité de la Seat Leon et les éléments de contrôle ont été redessinés. Le système de démarrage sans clé participe au confort du véhicule. Les lignes d'équipement ont été restructurées et le Seat Alhambra est désormais proposé en finition Reference, Style et Premium.

"DEALER OF THE YEAR"

Renault récompense ses meilleurs concessionnaires



En 2014, plus de 2.000 concessionnaires du groupe Renault ont participé au challenge « Dealer Of The Year » dans 35 pays. Le 17 avril, Jérôme Stoll, directeur délégué à la Performance et directeur commercial du groupe a invité les 100 meilleurs d'entre eux à la cérémonie de remise des prix. La cérémonie de remise des prix aux lauréats de l'année 2014 s'est déroulée le 10 avril au Technocentre Renault en région parisienne. A cette occasion, Jérôme Stoll a salué l'engagement et le professionnalisme de cette élite du réseau Renault. Il a rappelé l'importance du réseau dans la transmission au client de la valeur des marques, des produits et des services du groupe, leur rôle prépondérant dans la satisfaction du client et sa fidélisation. Aussi bien en vente qu'en après-vente, Renault a toujours fait de la satisfaction client une priorité. Conscient de la diversité de leur profil et de

leurs attentes, année après année, Renault se mobilise pour les satisfaire au mieux et ce, à chaque moment de leur relation avec la marque sur les plateformes digitales, dans les concessions ou avec le Service Relation Client (SRC). Pour mieux répondre aux attentes de ses clients, Renault accélère le déploiement de son nouveau concept de show-room. Lancé en 2013, le Renault Store est déjà déployé dans plus de 1.200 affaires dans le monde. « Notre succès commun, construire et réseau, dépend de la qualité du service que nous fournissons à nos clients. Si nous ne sommes pas au niveau de satisfaction attendu il se tourneront vers la concurrence. Il ne restera alors rien des efforts fournis pour mettre sur le marché des beaux produits attractifs... », a déclaré Jérôme Stoll.

PENURIE DES VIGNETTES AUTOMOBILES La DGI confirme la disponibilité



La Direction générale des impôts (DGI) a rassuré, mardi, de la disponibilité des vignettes automobiles, expliquant certains manques par l'afflux important des propriétaires des véhicules dès les premiers jours de l'opération alors que la plupart de ces derniers avaient l'habitude de s'en acquitter à l'approche de la fin du délai. "Il n'y a pas de pénurie de vignettes, il y a plutôt un épuisement rapide de certaines (catégories de vignettes) au niveau de quelques centres de recettes et de bureaux d'Algérie poste", indique, à l'APS, le directeur de la communication auprès de la DGI, Brahim Ben Ali. Selon le même responsable, le manque de certaines catégories de vignettes, notamment celles de 1.500 DA et moins, a été engendrée suite au "rush" des automobilistes qui sont allés nombreux pour acheter leurs vignettes dès le lancement de l'opération qui s'étale du 25 mars au 30 avril. "Habituellement, la plupart des automobilistes ne s'acquittent de leurs vignettes que durant les derniers jours (de la période légale), alors que cette année, nous assistons à un phénomène tout à fait

CÉLÉBRATION DU MOIS DU PATRIMOINE EN ALGÉRIE

Un événement culturel contre l'amnésie !

Les différentes wilayas du pays entendent donner, cette année, un éclat particulier à la célébration du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai) qui doit être digne de la riche et tumultueuse Histoire de chaque région de notre pays.

PAR : AMMOUR IDIR

Expositions, conférences thématiques, projections de films documentaires, concours et de nombreuses autres activités figurent au programme de cette célébration. Plusieurs conférences seront animées par des historiens et des universitaires qui proposeront, notamment, un débat autour des technologies nouvelles et le rôle qu'elles peuvent jouer dans la protection du patrimoine en matière de conservations muséales et d'archivage au moyen des procédés numériques. Des actions de sensibilisation à l'importance de la protection et de la préservation du patrimoine matériel et immatériel seront également entreprises à l'occasion. Ce rendez-vous culturel est une occasion pour mesurer l'immense richesse de notre patrimoine matériel et immatériel et l'étendue des multiples phases historiques occultées, plus souvent à dessein que par ignorance, de ce même patrimoine et, plus particulièrement, le rôle et l'apport des Amazighs pour la pensée universelle et aux civilisations qui se sont succédé en Méditerranée. En effet, contrairement à ce que l'on s'efforce de faire croire jusqu'à nos jours, nos ancêtres, qui avaient un alphabet aussi ancien que le grec et le latin, ont légué à l'histoire universelle des ouvrages dans ces deux dernières langues, les plus usitées dans l'antiquité gréco-romaine. Ce sont elles qui ont pu sauver les œuvres d'auteurs amazighs des destructions guerrières systématiques et de l'oubli irrémédiable. Si Apulée de Madaure, né en 125 de l'ère chrétienne, et Saint Augustin, en 354, les plus célèbres d'entre tous sont connus de nos contemporains, et pour ne citer que ceux-là, cela est dû aussi à l'usage



de ces deux langues. Par contre, tout ce qui a pu être écrit et réalisé dans la langue tamazight a été systématiquement détruit par l'occupant qu'il soit phénicien, romain ou autre.

A Oran, entre autres, un riche programme a été concocté pour marquer l'événement, comportant, notamment, la projection d'un film documentaire sur le vieux quartier de Sidi El-Houari au profit des élèves d'un nombre de lycées les 5, 12 et 28 mai, a-t-on appris des organisateurs. Le programme prévoit également une émission radiophonique sur le quartier de Sidi El-Houari, secteur sauvegardé, qui sera animée par des universitaires. En plus d'un colloque sur ce vieux quartier prévu les 17 et 18 mai avec la participation d'experts et chercheurs dans le patrimoine, d'universitaires et de représentants de la société civile, des visites guidées sont

également programmées pour plusieurs sites historiques du vieux quartier, notamment le Palais du Bey, les abris de la Seconde Guerre mondiale, le Fort Saint Pedro, la Porte d'Espagne, la Mosquée du Pacha et autres sites historiques datant de différentes périodes : ottomane, espagnole et française. Des expositions sont prévues tout au long du Mois du patrimoine, notamment au niveau du jardin de la Direction de la culture sur le patrimoine matériel et immatériel par les antennes de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (ONGEBC) des wilayas de l'ouest du pays. La Direction de la culture organise également des expositions sur les projets réalisés et prévus liés au patrimoine oranais, ainsi que des expositions sur l'histoire de la ville et de ses personnalités. De son côté, le musée Ahmed-Zabana d'Oran a concocté son

propre programme pour célébrer le Mois du patrimoine, en collaboration avec l'association Santé Sidi El-Houari (SDH) et l'association Bel Horizon pour la sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine historique oranais. Une grande partie de son programme tourne également autour du vieux quartier. Ainsi, ces trois partenaires comptent projeter dans le musée même, un film documentaire sur le vieux quartier intitulé Sidi El Houari, le vieil Ora (25 avril), ainsi qu'un reportage "Sidi El-Houari, un musée à ciel ouvert" (16 mai). En outre, une visite guidée à travers "les monuments oubliés de la ville d'Oran" sera organisée par le musée, en collaboration avec l'association SDH, le 24 avril prochain.

La célébration du Mois du patrimoine 2015 à Oran est organisée par la Direction de la culture de la wilaya d'Oran en partenariat avec l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels et la participation des établissements culturels et le mouvement associatif de la wilaya d'Oran. Le coup d'envoi des festivités, qui se tient cette année sous le thème : "Patrimoine et territoire" a été donné le samedi (18 avril) à la Place de la République à Sidi El-Houari. Ces festivités annuelles visent à valoriser le patrimoine oranais et la mise en valeur de la région d'Oran et son vieux quartier et à faire reconnaître le riche patrimoine dont Oran dispose. Il s'agit tout particulièrement de faire en sorte que ce patrimoine soit intégré dans le circuit économique et social du pays, en vue de promouvoir le tourisme culturel et protéger les vestiges contre le pillage et la destruction, ont souligné les organisateurs.

I. A.

BOUIRA

Officialisation du Salon du livre et du multimédia amazigh

Le Salon du livre et du multimédias amazigh de Bouira a été officialisé depuis deux mois, a annoncé, dimanche, le directeur de la Culture de la wilaya. "La décision du ministère de tutelle nous a été parvenue, récemment, et cela représente un acquis pour la wilaya de Bouira et pour la culture berbère de manière générale", a expliqué à l'APS El Hachemi Bouhired. La date de la tenue

de la prochaine édition de cette manifestation culturelle n'est, toutefois, pas encore fixée, a-t-il affirmé, ajoutant que tous les moyens matériels et financiers nécessaires seraient mobilisés pour son déroulement dans de bonnes conditions. "Auparavant, la direction locale de la culture avait toujours des difficultés financières et techniques pour tenir le salon", a rappelé M. Bouhired, se félicitant que l'officialisation

de cet événement permettrait de "réunir toutes les conditions nécessaires pour sa réussite". En 2014, ce salon, organisé par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), avait drainé un public nombreux en quête de nouveautés en matière de publications dans le domaine de la langue et de la civilisation amazighes. L'objectif de ce salon est de "promouvoir et de développer la langue et la culture

amazighes à travers le livre et le multimédia", avait, alors, souligné le secrétaire général du HCA, Si El-Hachemi Assad.

Agenda culturel

Institut culturel d'Alger (4, bis rue Yahia-Mazouni, El-Biar, Alger)

Jusqu'au 25 avril : Exposition de costumes italiens du X^e au XIX^e siècle, par l'atelier Il Costumes de Rome.

Salle Ibn-Khaldoun (Alger- Centre)

Film Les portes du soleil : Algérie pour toujours de Jean-Marc Minè (Algérie, 2015). Avec Zakaria Ramdane, Smaïne Fairouze, Lorie Pester, Christophe Quarteron, Ahmed Benaïssa, Mike Tyson, Sonia Kouninef et Abdelkader Djeriou. Prix du billet : 300 DA. 4 séances par jour (1^{re} séance à 13h, dernière à 19h). Interdit aux enfants moins de 12 ans.

Aïda Gallery (villa 132, Haï El-Bina, Dély-Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 25 avril : Exposition de peinture de l'artiste Youcef Hafid. Galerie ouverte tous les jours, sauf les jours fériés, de 14h à 18h30.

École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger (EPAU, Mohammadia, Alger)

Jusqu'au 24 avril : 5^e édition du Festival culturel international de promotion des architectures de terre «Archi'terre».

Université africaine Ahmed-Draïa (Adrar)

Les 25 et 26 avril : 5^e édition du Festival culturel international de promotion des architectures de terre «Archi'terre».

Galerie d'art Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, Témely, Alger)

Exposition collective de peinture par les artistes Valentina Ghanem, Rachid Djemai et Rachid Nacib.

MUSIQUE

Stromae annonce une grande tournée en Afrique

Stromae a annoncé vendredi les dates de sa première tournée africaine. Le chanteur de "Papaoutai" se rendra au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Cap Vert au Cameroun, au Gabon, au Congo en RDC et au Rwanda, pays dont son père est originaire et où il se rend pour la première fois de sa vie. Le chanteur belge d'origine rwandaise a annoncé vendredi 17 avril sur sa page Facebook les dates de sa tournée sur le continent. Fils d'un père rwandais et d'une mère flamande, Stromae se rendra à Dakar, Praia (Cap Vert), Douala, Abidjan les 13, 16, 19 et 23 mai, puis à Libreville, Brazzaville, Kinshasa et Kigali les 6, 10, 13 et 20 juin. En 2014, l'artiste s'était déjà produit au Maghreb, à Alger, Rabat et Tunis. Mais c'est la première fois qu'il organise une série de concerts en Afrique subsaharienne. Actuellement en tournée

en Amérique du Nord, Stromae s'est livré dans son dernier clip à une attaque en règle des réseaux sociaux et en particulier

de Twitter. Succès immédiat, puisque la vidéo totalise près de 6 millions vues depuis le 1er avril sur YouTube.

CONSTANTINE

Premières prises de vue du film *Les lions d'Algérie*

Les premières prises de vue du film "Les lions d'Algérie" d'Ahcène Osmani ont été effectuées dans la wilaya de Constantine, a appris l'APS, dimanche, auprès du secrétariat de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM). Les tournages ont été opérés dans la commune de Messaoud-Boudjeriou et sur les sites de batailles contre les forces d'occupation à Ibn Ziad et à Hamma-Bouziiane, donnant lieu à des recueils de précieux témoignages auprès de moudjahidines de ces régions, a indiqué le secrétaire de wilaya de l'ONM, Mohamed El Hadi Kracha. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour permettre une reconstitution fidèle de tous les événements abordés par ce long métrage de plus de 2 heures qui retrace le parcours du mouvement de libération nationale, de 1945 au 5 juillet 1962. Le tournage de ce film à caractère historique, validé par les ministères de la Culture et des Moudjahidines, s'effectuera dans une trentaine de wilayas du pays et verra la participation de près de 100.000 figurants sous la conduite de 300 techniciens.

RISQUE DE TRISOMIE DU FŒTUS

La mesure de la clarté nucale

La mesure de la clarté nucale est un examen réalisé lors du premier trimestre de la grossesse.

Couplé à un examen sanguin, il permet d'estimer le risque de trisomie du fœtus. Pour en savoir plus sur la mesure de la clarté nucale, nous avons interrogé le Dr Nicolas Perrot, radiologue dans le service de radiologie et de gynécobstétrique de l'hôpital Tenon, à Paris. L'objectif de la mesure de la clarté nucale est de permettre une estimation d'un risque d'anomalie. Cet examen seul ne permet pas de faire un diagnostic.

La clarté nucale, qu'est-ce que c'est ?

Clarté nucale "La clarté nucale, c'est une lame liquidienne située au niveau de la nuque du fœtus, juste sous la peau", informe le Dr Nicolas Perrot. Elle apparaît à l'échographie sous la forme d'un espace clair liquidien pur au niveau de la nuque. Cette clarté nucale est visible entre 9 et 14 semaines d'aménorrhée (SA). La mesure de l'épaisseur de la clarté nucale permet de déterminer un risque d'anomalie chromosomique chez le fœtus : trisomie 21, mais aussi trisomie 13 et 18. "Plus cette épaisseur est augmentée, plus le risque que le bébé soit trisomique est augmenté", informe le radiologue. "Une clarté nucale épaisse - avec un caryotype normal - peut être aussi révélatrice de malformations, en particulier cardiaque", ajoute le Dr Perrot. "Dans ce cas, l'échographiste sera très attentif à l'anatomie du fœtus lors du second trimestre", précise-t-il.

La mesure de la clarté nucale en pratique"

"De façon légale, l'échographiste doit mesurer la clarté nucale entre 11 SA et 13 SA+6 jours", explique le Dr Perrot.



Cet examen doit être fait dans des conditions très strictes : le bébé doit occuper 80 à 100 % de la taille de l'écran, être en position sagittale médiane, ne pas avoir la tête en extension ou en flexion, la position des marqueurs de mesure doit être placée de façon très stricte... "Il faut attendre que le bébé soit dans la bonne position pour effectuer cette mesure, c'est pourquoi le temps de cette échographie peut être court ou... long", explique le Dr Perrot. "On ne déduit rien de cette mesure seule, sauf si elle est très anormale, c'est-à-dire supérieure à 3 mm", précise le radiologue.

Mesure de la clarté nucale : combinée à une prise de sang

"Aujourd'hui, on fait un test combiné pour détecter la trisomie 21. Pourquoi ? L'échographie de la clarté nucale seule permet d'identifier environ 75 % des bébés atteints de trisomie 21. Lorsque cette échographie est combinée à une prise de sang, le taux de détection est de

90 %. La mesure de la clarté nucale est donc associée à une prise de sang pour voir les taux de la protéine PAPP-A et le ?-hCG libre", explique le Dr Perrot. Les bébés atteints de trisomie 21 ont tendance à ce terme de la grossesse à avoir un taux plus bas de PAPP-A et un taux plus élevé de ?-hCG. "Il n'est toutefois pas nécessaire d'effectuer le dosage le même jour que l'échographie. C'est la combinaison de la mesure de la clarté nucale et du dosage sanguin rapportée à l'âge de la grossesse (longueur cranio-caudale du fœtus) et à l'âge de la mère qui donne le risque global", ajoute-t-il.

Ce risque est indiqué par le laboratoire qui fait le dosage sanguin, ce qui implique de faire l'échographie en premier. Et c'est seulement si ce risque combiné est supérieur au seuil de risque de 1/250 (1 enfant atteint pour 250 femmes enceintes avec le même résultat de dépistage) qu'un caryotype fœtal est proposé. "On réalise alors une amniocentèse ou une biopsie du trophoblaste. Cette dernière a l'avantage

de pouvoir être faite plus tôt et de donner des résultats plus rapides". Depuis juin 2009, le dépistage de la trisomie 21 s'appuie sur une stratégie combinée qui associe un dosage sanguin de certains marqueurs et des mesures échographiques dès le premier trimestre de grossesse. Cette méthode qui s'applique à toutes les femmes, quel que soit leur âge, doit être précédée d'une information délivrée à la femme enceinte et d'un accord écrit de sa part.

La trisomie 21 ou syndrome de Down est la plus fréquente des anomalies chromosomiques.

La présence d'un chromosome 21 sur-numéraire se traduit par des malformations anatomiques et une déficience mentale plus ou moins sévère.

Le dépistage vise à fournir aux femmes enceintes qui le souhaitent le niveau de risque de trisomie 21 fœtale de la grossesse en cours.

TRISOMIE 18

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un syndrome malformatif très grave entraînant une mort précoce. Sa fréquence est de 1/8000 naissances. Les

filles sont 4 fois plus atteintes que les garçons.



Symptômes

Déjà durant la grossesse, certains signes peuvent alerter :

L'activité faible du fœtus ;

Un hydramnios.

Lors de l'accouchement, le médecin peut être surpris par un petit placenta ou une artère ombilicale unique. Le nouveau-né présente un phénotype particulier. Il est hypotrophique avec une nette amyotrophie et une hypoplasie du tissu cellulaire sous-cutané. Il boit mal et réagit peu aux bruits. L'hypotonie est ensuite remplacée par une hypertonie.

Il existe une nette dysmorphie crânio-faciale : l'occiput est saillant, la bouche est petite, la micrognathie est nette. Les oreilles sont implantées bas et d'aspect "faunesque". Les pavillons sont peu ourlés et pointus dans leur partie supérieure. La voûte palatine est étroite. Les anomalies des mains sont caractéristiques : les poings sont fermés, l'index recouvre le troisième doigt, le cinquième recouvre le quatrième.

Le sternum est court. Les mamelons sont petits. Les hernies ombilicales et inguinales sont fréquentes. Le bassin est étroit.

Une luxation congénitale de hanche est souvent retrouvée. Des pieds-bots en piollet sont fréquents. Chez le garçon, la cryptorchidie les testicules ne descendent pas dans les bourses et restent dans le ventre) est constante.

Chez la fille, on note souvent une hypertrophie clitoridienne avec hypoplasie des petites lèvres. L'imperforation de l'anus n'est pas rare.

Les malformations cardiaques sont constantes. D'autres malformations sont souvent associées : poumons, reins, intestin etc.

Pronostic

La survie moyenne est de 3 mois chez le garçon et de 10 mois chez la fille. De rares malades ont survécu jusqu'à 15 ou 19 ans. Les malformations cardiaques sont presque toujours responsables de la mort de l'enfant.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE BISKRA

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**AVIS D'INFRACTUOSITÉ D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N°05/D.E/2014**

Conformément aux dispositions de l'Article 44 du Décret Présidentiel 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

La direction de l'environnement de la wilaya de Biskra annonce que l'appel d'offres national restreint N° 05/D.E./2014, relatif à l'opération : **Etude, acquisition, montage, suivi et contrôle d'un incinérateur.**

Projet : étude, suivi et contrôle des travaux de réalisation d'une unité de valorisation énergétique des déchets de la wilaya de Biskra. Est déclaré infructueux.

Midi Libre n° 2462 - Mardi 21 avril 2015 - Anep - 320196

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT
DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE LA GESTION IMMOBILIERE (O.P.G.I)
Wilaya de M'SILA
Cité ENNADJAH (140 logts) M'Sila
N°...../OPGI/2015**

MISE EN DEMEURE N°02

Suite aux différentes visites répétées des chantiers on a constaté l'arrêt de travaux. D'où les entreprises suivantes sont mises en demeure N°02 avant résiliation.

N°	Intitulé de l'ETP + adresse	Projet	Lot	Date et N° marché
01	Bousbaa Zoubida ETP BOUSSADA demeurant à Cité Okba N°3/109 A/Boussaada	20/30 logements à TAMSA programme RHP année 2009-3ème tranche -GR 01 BLOC 01+02+03+04	TCE +VRD	N°12 du 27/01/2013
02	DOUIDI ALI ETP demeurant à Rue Hadj Marebet Commune Ain El Hadjar à BOUIRA	100/4000 logements à AIN LAHD-JEL programme LPL 2011	TCE +VRD + 02 Postes transfo	N°103 du 09/12/2014
03	CHEKILEH ABD MELAK ETP TCE demeurant à 36 villas Kraouche Rue Medjena BORDJ BOUARRIRIDJ	20/35 logements à M'SILA Programme RHP 2008 GR 06 BLOC 09+10	TCE sans VRD	N°15 du 27/02/2014
04	LABIAD SAID demeurant à AIN EL MAABED BLOC 23-10 WILAYA DE DJELFA	20/2500 logements à SIDI MHAMED programme RHP année 2009-même tranche GR 01+02	TCE sans VRD	N°108 du 31/07/2013

POUR :

-Reprendre les travaux
-Renforcer le chantier par les moyens matériels et humains utiles afin d'achever le projet dans les délais contractuels
-Relancer le rythme des travaux en appliquant le système d'alternance afin de rattraper le retard.

Dans le cas du non respect de cette mise en demeure sous huitaine de son publication aux journaux nationaux, la réglementation en vigueur sera appliquée y compris la résiliation au tord.

Midi Libre n° 2462 - Mardi 21 avril 2015 - Anep - 320260

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

NIF 0990038019000627

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Intitulé de l'opération : Etude et traitement de glissement sur CW 21 au PK 17+000

La Direction des travaux publics de la Wilaya de Tissemsilt, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour:

Traitement de glissement sur CW 21 au PK 17+000

Les entreprises intéressées et qualifiées en travaux publics catégorie 05 activité principale travaux publics (certificat de qualification en cours de validité) et avoir au moins réalisé un projet similaire, sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la : **Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tissemsilt - bureau des marchés - Rue 1^{er} Novembre Tissemsilt**

Les entreprises soumissionnaires doivent adresser leurs offres à l'adresse sus indiquée portant la mention suivante:

Traitement de glissement sur CW 21 au PK 17+000

..... *** SOUMISSION A NE PAS OUVRIR ***

Sous deux enveloppes séparées, cachetées introduites dans une enveloppe extérieure cachetée et anonyme.

Les deux enveloppes intérieures cachetées contenant: l'offre technique et l'offre financière.

L'offre technique est composée de:

- 01- La déclaration à souscrire.
- 02- Toutes les pièces justifiant la capacité technique et financière.
- 03- L'expérience dans les marchés similaires, les moyens et le plan de charge de l'entreprise.
- 04- Le planning d'exécution des travaux avec détail du mode d'organisation et d'intervention en fonction des délais et des moyens utilisés.
- 05- Registre de commerce
- 06- Certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie 05 et plus activité principale travaux publics.
- 07- Déclaration de probité.
- 08- Extrait de rôle appuré.
- 09- Mise à jour « CNAS - CASNOS - CACOBAPTH » appuré.
- 10- Statut de l'entreprise.
- 11- Casier judiciaire du gérant de l'entreprise.
- 12- Liste du matériel avec type et rendement qui sera mis sur chantier avec précision du matériel propre à l'entreprise avec justification.
- 13- Les qualifications et expériences des personnels-clés qui dirigent le projet.
- 14- Les bilans financiers de l'entreprise des trois (03) dernières années
- 15- La justification de la solvabilité auprès de la banque proposée pour domiciliation.
- 16- La présente instruction signée et paraphée.
- 17- Le C P S signé et paraphé.
- 18- Numéro d'immatriculation fiscale de l'entreprise NIF.
- 19- Comptes sociaux en cours de validité auprès centre national de registre de commerce (CNRC).

L'offre financière est composée de :

- 01- Lettre de soumission
- 02- Le bordereau des prix unitaires.
- 03- Le devis quantitatif et estimatif.
- 04- Sous détail des prix unitaires.

La date de dépôt des offres est fixée au **vingt et unième (21^{ème}) jour** avant **Midi 12:00** à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou la BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14h: 00** au siège de la direction des **Travaux Publics Wilaya de Tissemsilt** et les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouvertures des plis.

Midi Libre n° 2462 - Mardi 21 avril 2015 - Anep - 320258

FOOTBALL/TOURNOI DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

APS-ENTV, l'affiche des quarts de finale

Le match de football opposant l'équipe de l'APS (Algérie Presse Service) à celle de l'ENTV sera une des affiches des quarts de finale du tournoi de la presse nationale, prévus jeudi prochain sur le terrain de réplique du stade du 5-juillet (Alger).

Seconde du groupe D, l'équipe de l'APS aura affaire, jeudi prochain à partir de 10h40, à une bonne équipe de l'ENTV, qui s'est qualifiée aux dépens de celle d'Echourouk (3-2) dans le groupe C. Une victoire qui lui a permis de terminer le 1er tour, en première position avec 10 points. Le premier quart de finale du tournoi, programmé à partir de 8h30, mettra aux prises les deux équipes de l'entreprise Ennahar. En effet, l'équipe du quotidien attendra de pied ferme, celle représentant la Télévision de la même entreprise (Ennahar TV). La deuxième rencontre des quarts de finale (9h35) devrait être aussi palpitante que les autres, puisqu'elle oppose deux formations, invaincues durant le premier tour : l'équipe du quotidien El Hayet (leader du groupe B) et celle de l'ENRS (second du groupe A). Le



leitmotiv de l'équipe de l'ENRS est d'honorer, comme il se doit, la mémoire de leur défunt collègue Aziz Younsi (journaliste de la chaîne 3.) à qui est dédié la 8^e édition du tournoi de la presse nationale.

Le dernier quart de finale, prévu à partir de 12h50, opposera les équipes d'El Heddaf et Essalam. Vingt-deux (22) équipes ont pris part à la 8^e édition du tournoi de football de la presse nationale qui a débuté sous forme de mini-championnat

de quatre groupes.

Initié par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), le tournoi, organisé grâce à l'apport de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis (sponsor officiel) et Ramy/Algérie, est également inscrit dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la liberté de la presse, coïncidant avec la date du 3 mai de chaque année.

TIR SPORTIF

Plusieurs compétitions internationales au menu des équipes nationales

La direction des équipes nationales (DEN) de la fédération algérienne de Tir Sportif (FATS) a inscrit neuf compétitions dans son programme d'action de l'année 2015 pour les différentes sélections algériennes, en prévision surtout des Jeux Olympiques de Rio de Janeiro, prévus en 2016. La plupart des compétitions au programme des sélections algériennes seront des étapes (circuits mondiaux) dans les deux spécialités (Air Comprimé et Plateau), qualificatives aux JO de Rio. En plus des étapes de Doha et Dubaï, déjà organisées, les meilleures athlètes algériennes seront au rendez-vous, en prenant part à quatre autres étapes, prévues, pour le Plateau, respectivement, à Suhl en Allemagne (25 juin-2 juillet) et à Lonato del Garda en Italie (9-18 septem-

bre). Pour la discipline "Air Comprimé", les Algériens participeront également à deux étapes. La première est abritée par la ville de Munich (25 mai-2 juin) et la seconde est prévue à Châteauroux en France (septembre ou octobre). En plus de ces tournois qui constituent une opportunité de réaliser les minima pour la participation aux rendez-vous olympique, les tireurs algériens pourront également valider leurs billets pour Rio, à l'occasion des 12^{es} championnats d'Afrique, prévus du 28 novembre au 6 décembre, à Pretoria en Afrique du Sud. "Notre objectif principal, en 2015, c'est de permettre à nos athlètes de prendre part aux tournois (circuits mondiaux) pour essayer de récolter le maximum de points pouvant leur ouvrir les portes d'une participation aux joutes de

Rio au Brésil. Les championnats d'Afrique de Pretoria (dernière étape) seront aussi importants, car ils permettront aux vainqueurs (médaillés d'or seulement) de se qualifier directement aux JO-2016", a déclaré à l'APS, le DEN de la FATS, Abdelhafid Othman.

Un seul mondial pour les différentes disciplines (Plateau et Air Comprimé) est aussi inscrit au programme des athlètes algériens, mais, pour le responsable technique de la Fédération, les places dans ces joutes (mondiaux), sont généralement, difficiles à acquérir. Outre les seniors, les jeunes catégories du tir sportif algérien seront aussi en appel durant le mois de juin, avec les championnats du monde de l'Air Comprimé (juniors/cadets) qui auront lieu à Munich en Allemagne.

JUDO/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2015

L'Algérie sera représentée par 17 athlètes

Le judo algérien sera représenté par 17 athlètes (9 messieurs et 8 dames) aux Championnats d'Afrique 2015, du 23 au 26 avril à Libreville (Gabon), a annoncé dimanche la Fédération algérienne de judo (FAJ). Il s'agit de Mohamed Rebbahi (-60 kg), Houd Zordani (-66 kg), Oussama Djeddi (-73 kg), Salim Grini (-81 kg), Abderrahmane Benamadi et Fékir Mewane (-90 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg), ainsi que Zouani Billet et Amine Mohamed-Tayeb chez les plus de 100 kg.

Chez les dames, l'Algérie sera représentée par Hadjer Mesrem (-48 kg), Djazia Haddad et Meriem Moussa chez les moins de 52 kg, Ratiba Tariket (-57 kg), Imène Agouar et Souad Belakhal chez les moins de 63 kg, ainsi Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg). La Direction technique nationale (DTN) avait abordé le dernier stage au Centre de préparation des équipes nationales à Soudania (Ouest d'Alger) avec un large éventail de 48 athlètes (26 messieurs et 22 dames) à partir desquels elle a puisé cette liste réduite de 17

athlètes, qui représenteront les couleurs nationales à Libreville. Un choix assez évident, car ayant ciblé en grande partie les médaillés d'or aux précédents Championnats d'Afrique, à l'Île Maurice, notamment, Agouar, Ouallal, Tariket et Asselah chez les dames, ainsi que l'unique médaillé d'or en individuel chez les messieurs, Lyès Bouyacoub, au moment où Oussama Djeddi, Benamadi et Mohamed-Tayeb (cat. open) s'étaient contentés de l'argent, en individuel. "Nous avons procédé de la sorte pour donner une chance à tout le monde et ne léser personne. Après avoir vu tous les athlètes à l'œuvre pendant deux semaines, nous avons arrêté la liste définitive, le 17 avril, ne retenant que les éléments qui étaient les plus en forme" a indiqué le DTN Samir Sebaâ à l'APS.

Les plus en forme iront à Libreville

Le Directeur technique national n'a pas caché que "les judokas qui n'ont pas été sélectionnés étaient un peu déçus", mais d'après lui "le choix s'est fait de manière

rationnelle" et s'est porté "sans parti pris", uniquement sur "les éléments qui ont des chances de décrocher des médailles".

"Nous sommes champions d'Afrique en titre par équipes chez les messieurs, et vice-champions chez les dames. Il est donc clair qu'avec un tel statut, nos ambitions seront grandes à Libreville et que nous ferons le maximum pour défendre notre titre" a indiqué Sebaâ concernant les objectifs de l'Algérie lors des prochains Championnats d'Afrique. "Une médaille d'or aux Championnats d'Afrique est synonyme de 400 points au moment où le succès dans un tournoi "Open" n'en rapporte que 100. Les athlètes savent donc pour assurer leur qualification aux Jeux Olympiques de 2016, à Rio (Brésil), ils doivent faire le maximum lors de ces Championnats d'Afrique" a ajouté le DTN.

"Nos athlètes ont bénéficié de plusieurs stages de préparation, en Algérie et à l'étranger, notamment en Allemagne, en Autriche et en République Tchèque, prenant part en parallèle à plusieurs "Open",

WSB/ALGÉRIE-MAROC (13E J)

les "Faucons du désert" dominent les "Lions de l'Atlas" (4-1)

L'équipe algérienne des "Faucons du désert" a battu son homologue marocaine les "Lions de l'Atlas" (4-1), samedi soir à la salle Chalane-Hocine de Blida, pour le compte de la 13^e journée de la World Series of boxing (WSB).

C'est la deuxième victoire de la franchise algérienne conduite par le trio Marchoud Bahous, Rabah Hamadache et Oudahi Boualem, dans cette compétition mondiale. L'Algérie a été représentée dans cette rencontre du groupe (A) par Zouheir Toudjine (49 kg), Hamachi Fahem (56 kg), Boudiaf Ahmed (64 kg), Ilyas Abadi (75kg) et Houna Bouziane (91 kg).

Les Algériens ont surclassé leurs homologues Marocains, en remportant quatre victoires, dont deux par KO Technique.

Les victoires algériennes ont été l'œuvre de Zouheir Toudjine, Boudiaf Ahmed (TKO), Ilyas Abadi, médaillé d'or aux jeux méditerranéens-2013 de Mersin en Turquie et Houna Bouziane (TKO).

Au classement individuel de la WSB, quatre boxeurs algériens figurent dans le Top 10 de leurs catégories respectives. Il s'agit de Reda Benbaziz, 4^e dans la catégorie (60 kg), Ilyas Abadi, 6^e (75 kg), Ahmed Boudiaf, 9^e (64 kg) et Houna Bouziane, 8^e (91 kg).

A l'issue de cette victoire, le directeur technique national (DTN), de la fédération algérienne de boxe, Mourad Meziane, s'est dit "satisfait du rendement des boxeurs".

"Sur le plan sportif, nos athlètes ont fait une bonne prestation lors de cette 13^e journée. Ils ont confirmé leur suprématie au plan continental. Félicitations aux athlètes et leurs encadreurs pour le travail accompli", a déclaré Meziane à l'APS.

Lors de la prochaine rencontre, la franchise algérienne affrontera son homologue chinoise les "Dragons", le 24 avril en Chine, pour le compte de la 14^e et dernière journée de la saison régulière (première phase) de la WSB.

Résultats de la soirée:

49 kg : Toudjine Zohir (Alg) bat Bekkali Zouhair (Mar) 2-0
56 kg : Hamout Mohamed (Mar) bat Hamachi Fahem (Alg) 3-0
64 kg : Boudiaf Ahmed (Alg) bat El Barbari Hamza (Mar) TKO (3e round)
75 kg : Abbadi Ilyas (Alg) bat Harnouf Said (Mar) 3-0
91 kg : Houna Bouziane (Alg) bat Azzouzi Amine (Mar) TKO (2e round).

à Samsun (Turquie) Düsseldorf (Allemagne), mais aussi au Maroc et en Tunisie. Tout cela a permis de les forger un peu plus et désormais, ils sont parés pour bien aborder les Championnats d'Afrique" a affirmé Sebaâ.

A deux jours du départ au Gabon, prévu dans l'après-midi du 21 avril, la DTN s'est réjouie de ne déplorer aucune blessure parmi ses rangs. "En guise de précaution supplémentaire, nous avons ménagé les athlètes pendant les trois derniers jours de préparation, pour éviter d'éventuelles mauvaises surprises de dernière minute" a confié Sebaâ. Depuis samedi, le travail de la sélection algérienne s'est, en effet, basé essentiellement sur les aspects technique et psychologique.

A Libreville, les trois premiers jours de la compétition du 23 au 25 avril, seront consacrés aux combats en individuel, au moment où la dernière journée, celle du 26 avril, sera consacrée aux combats par équipes.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : **Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING**

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
 • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et

recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing

- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication.
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information.
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles.
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force

commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses

collaborateurs

- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- Grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : OUARGLA

DAIRA : TOUGGOURT

COMMUNE : NEZLA

M FN° : 0 984 300 8 9000 626

AVIS D'INFRUCTUOSITE

N° : 47 /2015

- Conformément au décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.
- Conformément à l'avis d'appel d'offres national restreint pour la deuxième fois N° :212 /2014 aux journaux : Sawet El-Akher du 12/10/2014 et midi libre du 13/10/2014.
- Conformément au procès-verbal du comité communal d'ouverture des plis technique et financière du 26/10/2014.
- Conformément au procès-verbal du comité communal d'analyse des offres technique et financière du 27/01/2015.

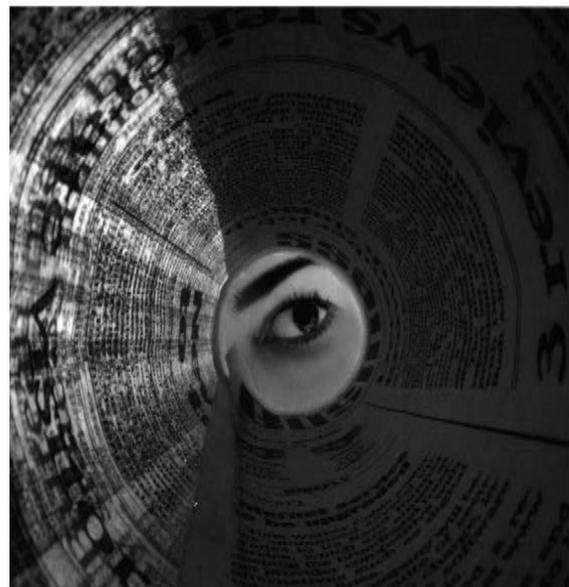
Le président de l'Assemblée populaire communale de NEZLA déclare que l'opération relative à l'appel d'offre nationale :

- Goudronnage rue relien entre mohamed bou daife et sabrawi
 el aid sur 700 ML.

Est prononcée infructueuse.

Midi Libre n° 2462 -Mardi 21 avril 2015 - Anep - 319 523

MIDI
 Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Galette kabyle aux herbes (Aghroum bo-sebâa le-hewal)



Ingrédients :
1 kg de semoule moyenne
500 g de feuilles fraîches d'ail
500 g de feuilles vertes d'oignon
1 bouquet de menthe crépue (the-majja)
Un bouquet de menthe
1 bouquet de pouliot (felgou)
2 verres d'huile d'olive
1 verre d'eau (ou plus pour ramasser la pâte)
Une pincée de sel
Grains de nigelle

Préparation :
Nettoyer, rincer et émincer toutes les herbes. Prendre une terrine (djefna), piler les plantes amassées. Saler puis ajouter les grains de nigelle. Rajouter l'huile. Mélanger. Ajouter la semoule. Mélanger. Ramasser ce mélange avec de l'eau puis former une boule. Aplatisir cette boule sur 2 cm d'épaisseur. Faire cuire dans un kanoun ou sur un feu doux des deux côtés dans un plat en terre. Déguster en trempant dans de l'huile d'olive à votre convenance.

Gâteau à la crème fraîche



Ingrédients :
2 gros oeufs
100 g de sucre en poudre
100 g de farine
100 g de crème fraîche
1 sachet de levure chimique

Préparation :
Beurrer et fariner un moule à manqué.
Dans un saladier, mélanger la crème fraîche et le sucre.
Incorporer les oeufs entiers, l'un après l'autre, puis la farine et la levure.
Bien mélanger.
Faire cuire 35 à 40 mn à 210°, (th 7).
Laisser tiédir avant de démouler.
Servir accompagné de confitures.

HERBE AROMATIQUE

Les vertus de la menthe

Dans nos souks, les bouquets de menthe portés dans les hottes par les vendeurs embaument tous les marchés. Cela fait fuir les mouches et moustiques attirés par le déballage de victuailles. Rappel de quelques vertus de cette herbe aromatique

PAR : OURIDA AÏT ALI

Une plante à usage multiple

On fait de la menthe des utilisations multiples dans tous les pays du monde. Si les Arabes l'associent au thé, les Asiatiques en mettent des feuilles fraîches dans leurs salades et rouleaux de printemps, les Nord-américains en ajoutent une branche dans leurs cocktails préférés. Chez nous, on la consomme en infusion, dans les recettes de galette kabyle (Aghroum sé-naânaâ) et des plats (Thikervavine.)

Pour tonifier l'organisme

La menthe est recommandée le matin, pour donner un coup de fouet à l'organisme. Très fortifiante en cas d'effort intellectuel



notamment en période d'examens. En cas de vertige, on donne une goutte de menthe sur un morceau de sucre, car cette herbe est un stimulant du cœur et du système nerveux.

En infusion

Elle facilite la digestion. C'est un baume qui tout au long du parcours interne régularise les fonctions du foie, de l'estomac, de la bile et des intestins.

On peut la consommer le soir pour bénéficier de ses vertus digestives à condition de l'associer au tilleul, afin de neutraliser ses qualités existantes et ne pas avoir d'insomnies.

En application externe

La menthe a un pouvoir anesthésique. En cas de maux de dents, on peut soulager la douleur en mettant quelques feuilles de menthe écrasées son l'endroit atteint. Pour apaiser les migraines, une compresse trempée dans une décoction de menthe est bienvenue. Dans ces pays où règnent encore des épidémies, où la chaleur favorise le pullulement des microbes, la présence permanente de la menthe est une garantie de protection, car cette plante est un profond antiseptique.

Et en plus

La menthe aurait la réputation d'être aphrodisiaque. Il est un fait certain : elle régularise les fonctions sexuelles de l'homme comme de la femme. Depuis toujours, elle figure à dose variable dans tous les philtres d'amour !

RELEVER PLATS ET DESSERTS

LA CREME FRAÎCHE

Crue, légère, entière, épaisse, la crème fraîche est un ingrédient qui a trouvé sa place pour agrémenter et relever plats et desserts.

Qu'est-ce que la crème fraîche ?

La crème fraîche est le fruit de l'écrouissage du lait. C'est un aliment totalement naturel et dépourvu d'additif chimique. Elle peut être consommée crue, pasteurisée ou stérilisée, liquide, épaisse ou allégée.

Comment l'utiliser

La crème crue
C'est celle qui demeure la plus proche de celle d'antan. Sa saveur est incomparable mais elle ne se garde que deux voire trois jours maximum.

Idéale en accompagnement de fraises, de tarte Tatin ou de fondant au chocolat et aux noix.

La crème double

Son nom lui sied à merveille car elle contient en effet, 40% de matières grasses. A la base très blanche, sa couleur jaunit au contact de l'air.

Idéale pour des recettes traditionnelles comme le fameux poulet de Bresse à la crème ou le lapin à la crème et aux champignons.

La crème épaisse

Ici, la texture de la crème est densifiée car elle estensemencée avec des ferments lactiques.

Idéale nature en accompagnement de desserts, elle est tout



aussi parfaite pour réaliser des sauces. Tous les sautés, veau, volaille, la queue de lotte en chemise, le lapin et les quiches.

Comment la conserver ?

De manière générale, il faut la conserver dans la partie la plus froide du réfrigérateur, soit à une température de 5 à 6 degrés. Une fois le pot de crème ou la brique entamée, consommez la dans 48 heures.

Apport en calories

Pour 100 g de crème fraîche : Calories : 300 kcal, Protides : 3.00 g, Lipides : 30.00 g, Glucides : 4.00 g

Trucs et astuces

Alléger une omelette



Versez une c. à soupe d'eau (ou de lait) par jaune d'œuf dans votre omelette.
Cela va l'alléger et la rendre plus digeste.

Préparer du chocolat fondu



Mouillez les morceaux de chocolat avant de les faire fondre.
Votre chocolat sera bien liquide et ne collera pas la casserole.

Cuisiner les aubergines



Pour bien cuisiner les aubergines, en évitant leur goût amer, ou encore leur jus noirâtre, laissez-les tremper dans de l'eau salée avec un peu de lait pendant 4 heures avant de les faire cuire.

Rôtir les pommes de terre



Piquez vos pommes de terre avec une fourchette avant de les faire rôtir. Elles garderont leur tenue tout au long de la cuisson et ne se transformeront plus en purée.

O. A. A.

Le télescope Hubble fête ses 25 ans

Hubble, le premier télescope spatial qui a bouleversé notre vision de l'Univers en dévoilant des images époustouflantes de galaxies lointaines, célèbre cette semaine son 25e anniversaire dans l'espace.

« Hubble a changé la façon dont l'humanité regarde l'Univers et y voit sa place », explique l'astronome Jennifer Wiseman, une des scientifiques du télescope au Centre Goddard de la Nasa à Greenbelt (Maryland).

Lancé le 24 avril 1990 par la navette Discovery, Hubble a été mis sur orbite à 570 kilomètres de la Terre.

Fruit d'une collaboration entre la Nasa et l'Agence spatiale européenne (ESA), le célèbre télescope a connu des ratés à ses débuts.

Mais depuis 1993 cette véritable machine à remonter le temps a commencé à transmettre des images stupéfiantes de supernovas. Parmi elles, des explosions cataclysmiques marquant la mort d'une étoile, ainsi que d'autres corps célestes.

L'une des photos les plus emblématiques de Hubble, aux allures bibliques, est celle de gigantesques colonnes de gaz et de poussières interstellaires situées à 6.500 années lumière de la Terre dans la nébuleuse de l'Aigle baptisées « Piliers de la création ».

Le télescope de 11 tonnes, qui porte le nom d'un des pionniers de l'astronomie, Edwin Powell Hubble (1889-1953), a aussi révélé l'existence de trous noirs au cœur des galaxies dont la science ne faisait que soupçonner l'existence.

Il a pris plus d'un million de clichés d'objets célestes dont certains aux confins du cosmos permettant aux astronomes de calculer plus précisément l'âge de l'Univers, estimé à 13,8 milliards d'années.

Croûte glacée sur une lune de Jupiter Grâce à toutes ces observations, les astrophysiciens ont pu confirmer en 1998 que l'expansion de l'Univers s'accélère, une découverte qui a valu un prix Nobel de physique à deux Américains en 2011.

Cette accélération résulte d'une force mystérieuse hypothétique appelée énergie sombre qui constituerait près de 70% de



l'Univers et équilibrerait la gravitation. Plus près de nous, Hubble avait détecté un vaste océan d'eau salée sous l'épaisse croûte glacée de Ganymède, plus grande lune de Jupiter, une découverte qui élargit les pistes de recherche de vie extra-terrestre dans notre voisinage.

Le développement du télescope Hubble, qui tient son nom de l'astronome Edwin Hubble, démarre au début des années 1970 mais des problèmes de financement, de mise au point technique et la destruction de la navette spatiale Challenger repoussent son lancement jusqu'en 1990. Une aberration optique particulièrement grave est découverte peu après qu'il a été

placé sur son orbite terrestre basse à 600 km d'altitude. Dès le départ le télescope spatial avait été conçu pour permettre des opérations de maintenance par des missions des navettes spatiales. La première de ces missions en 1993 est mise à profit pour corriger l'anomalie de sa partie optique. Quatre autres missions, en 1997, 1999, 2002 et 2009, permettent de moderniser les cinq instruments scientifiques et remplacer certains équipements défectueux ou devenus obsolètes. La dernière mission de maintenance, réalisée en 2009, immédiatement avant le retrait définitif des navettes spatiales, doit permettre au télescope Hubble de fonctionner jusqu'à

la fin de la décennie 2010, sauf imprévu. Pour les observations dans l'infrarouge il doit être remplacé vers 2018 par le télescope spatial James-Webb aux capacités supérieures.

La NASA ne prévoit pas de développer un télescope spatial de la classe de Hubble capable comme celui-ci d'observer la partie du spectre lumineux s'étendant de l'ultraviolet proche à l'infrarouge proche. Les responsables scientifiques ont décidé de concentrer les investigations futures du successeur de Hubble sur l'infrarouge lointain pour pouvoir étudier les objets les plus éloignés (les plus anciens) ainsi que les objets les moins chauds. Cette partie du spectre lumineux est difficile voire impossible à observer depuis le sol, ce qui justifie l'investissement dans un télescope spatial par ailleurs beaucoup plus coûteux que son équivalent terrestre. Dans le spectre visible par contre, les télescopes terrestres de très grand diamètre récents ou en cours de construction peuvent avec le recours à une optique adaptative égaler sinon dépasser les performances de Hubble pour un coût bien inférieur à celui d'un télescope spatial. Compte tenu de ce contexte, le projet de remplacement du télescope Hubble, baptisé Next Generation Space Telescope, a débouché sur le développement du James-Webb (télescope spatial) (JWST pour James Webb Space Telescope). Celui-ci n'est pas du tout une version agrandie et plus puissante de Hubble mais un télescope essentiellement capable d'observer dans l'infrarouge avec une capacité marginale dans le spectre visible (couleurs rouge et orange). Il doit être placé en orbite vers 2018 par un lanceur Ariane 5 autour du point de Lagrange L2, caractérisé par un environnement thermique plus stable. Contrairement à Hubble, il n'est pas prévu de réaliser des missions de maintenance au cours de sa vie opérationnelle pour le réparer ou modifier son instrumentation.

Le mystère du bourdonnement de la Terre enfin résolu

Une équipe de scientifiques français semble avoir trouvé la réponse au mystérieux bourdonnement provenant de la Terre. Ce phénomène serait dû au ressac des vagues sur les fonds marins du plateau continental. La Terre bourdonne, c'est un fait. Mais depuis des années, les scientifiques s'attachent les cheveux pour savoir d'où provient ce signal persistant et continu à basse fréquence enregistré en permanence par les réseaux mondiaux de sismomètres. Aujourd'hui, une équipe de recherche française pense avoir confirmé l'une des théories censées l'expliquer. Selon ces chercheurs qui publient leur étude dans les *Geophysical Research Letters*, ce bourdonnement serait dû aux vagues océaniques. Éléonore Stutzmann, l'une des membres de l'équipe de l'Institut

Physique du Globe de Paris a expliqué : "certaines vagues que l'on appelle infragravitaires - parce qu'elles sont bien plus longues que les autres, c'est-à-dire de très basse fréquence - interagissent avec le talus continental et sont responsables de ce bourdonnement". Les vagues qui secouent la Terre Les sismologues avaient déjà découvert dans les années 1990 que la Terre vibre constamment, et cela même en l'absence de séisme.

Le mystérieux signal se répète toutes les 30 à 300 secondes. Ces vibrations ne sont toutefois pas perceptibles pour notre système auditif, bien que quelques personnes aient rapporté avoir pu entendre un bourdonnement venant de la Terre. Des scientifiques avaient déjà proposé que les vagues océaniques puissent être

impliquées. Certains pensaient qu'elles pouvaient créer de petites vibrations en frappant contre le plateau continental, d'autres que les vagues entrant en collision étaient responsables de ces secousses. Séparément, ces hypothèses ne peuvent pourtant pas expliquer l'ensemble des vibrations observées sur les sismomètres.

Dans leur étude, les scientifiques ont pris en compte ces deux théories et ont utilisé des simulations informatiques des océans, du vent et des fonds marins. Les chercheurs ont alors découvert que les vagues entrant en collision seraient bien responsables de certaines vibrations. Mais le bourdonnement de la Terre serait en majorité produit par les vagues qui se déplacent sur le plancher océanique et

viennent frapper le plateau continental. Étudier l'intérieur de la Terre grâce aux vagues Selon les chercheurs, les ondes sismiques qui causent le bourdonnement seraient également capables d'atteindre le noyau de notre planète. Les recherches menées par l'équipe française pourraient ainsi permettre de cartographier de manière plus précise l'intérieur de la Terre.

Enfin, les raisons de ce bourdonnement ne se limitent peut-être pas seulement au mouvement de va-et-vient des océans sur le plateau continental. Les vagues, en voyageant le long des côtes, sous les montagnes sous-marines ou encore contre les dorsales océaniques pourraient aussi générer de l'activité sismique, d'après les chercheurs.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Le télescope

Inventeur : Hans Lippershey et Sacharias Jansen - lunetiers à Middelburg - et Jacob Metius **Date :** 1608 **Lieu :** Pays Bas

Le télescope est un instrument optique destiné principalement à l'observation astronomique. Suite à certains travaux de l'opticien Giambattista della Porta en 1586, les premiers télescopes pratiques ont été produits et sont venus à l'attention du public aux Pays-Bas aux environs de 1608, mais le mérite de l'invention originale de ces télescopes a été revendiqué par trois personnes : Hans Lippershey et Sacharias Jansen - lunetiers à Middelburg - et Jacob Metius d'Alkmaar. Galilée en 1609 et l'astronome Johannes Kepler améliorent la conception. En 1663, l'écosais James Gregory fut le premier à décrire le principe du télescope à miroir. Le mathématicien et physicien anglais Isaac Newton le mit en pratique en 1666 en utilisant un miroir concave en bronze de 2,5 cm de diamètre comme réflecteur.



RENAUD : LE ROUGE ET LE NOIR

22h35



À l'occasion de la sortie de l'album «La bande à Renaud» en juin 2014, un documentaire était dédié à cet artiste incontournable. Avec 23 albums totalisant quasiment 20 millions d'exemplaires, Renaud est l'un des chanteurs les plus populaires en France. «Hexagone», «Laissez béton», «Dans mon HLM», «Mistral gagnant», «Manhattan Kaboul»... les chansons de Renaud font désormais partie du patrimoine de toute une génération. Ce portrait retrace, en toute intimité, la carrière et la vie du chanteur, depuis ses débuts comme comédien jusqu'aux succès qui l'ont imposé comme une grande star de la chanson française

LE CODE A CHANG

22h35



Tous les ans, à l'occasion de la fête de la Musique, Marie-Laurence et Piotr réunissent leurs amis autour du plat fétiche de Piotr, le «bigos». Ils attendent Mélanie, gynécologue, et Alain, son mari, oncologue ; Lucas, avocat ambitieux, et son épouse, Sarah ; la jeune Juliette et son ami Erwann, plus âgé ; et Manuela, professeur de flamenco... Autour de la table, on partage souvenirs et projets, on frime, on tait les chagrins. Pour quelques heures, on y croit. Mais sur le chemin du

TOUT LE MONDE JOUE AVEC LA MÉMOIRE

23h05



Mémoire d'éléphant ou de poisson rouge ? On va enfin le savoir ! Comment va notre mémoire ? Comment fonctionne-t-elle ? Et comment la faire travailler ? «Tout le monde joue avec la mémoire» propose aux téléspectateurs de jouer depuis chez eux pour évaluer leur mémoire et la comparer à celle des autres, en compagnie de six célébrités. Une soirée ludique et pédagogique qui se divise en quatre manches de jeu correspondant à quatre typologies de mémoire : la mémoire visuo-spatiale, la mémoire auditive, la mémoire des mots et la mémoire du vécu. En introduction, un sujet explicatif s'appuyant notamment sur des images 3D

JOYEUSES PÂQUES

20h35



Un week-end de Pâques. À la suite d'une grève imprévue qui a entraîné l'annulation de son vol, Sophie retrouve le foyer conjugal et surprend son mari Stéphane avec Julie, une jolie fille de 25 ans. Poussé dans ses retranchements, Stéphane finit par présenter Julie comme la fille d'un précédent mariage dont il n'avait jamais parlé... et pour cause !



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

DAS REICH, UNE DIVISION SS EN FRANCE 6 JUIN 1944 - 8 MAI 1945

22h30



Le 6 juin 1944, alors que le Débarquement débute sur les plages normandes, Hitler comprend qu'il a besoin de renforts. Il fait appel à la division blindée SS Das Reich, une unité d'élite basée à Montauban. Quinze mille hommes prennent la route avec une double mission : rejoindre au plus vite la Normandie et nettoyer les maquis français des résistants. Cette unité va multiplier les atrocités, notamment à Tulle (98 hommes pendus à des balcons ou à des réverbères) puis, plus effroyable encore, le massacre de la population d'Oradour-sur-Glane (642 morts). Soixante-dix ans après, l'histoire retient aussi que la plupart des bourreaux ont été amnistiés ou jamais inquiétés

L'INCROYABLE VOYAGE À SAN FRANCISCO

20h45



L'aventure continue pour le trio à quatre pattes. Chance, le bouledogue américain ; Sassy, la chatte himalayenne, et le vieux Shadow, un Golden Retriever, ont finalement réussi à retrouver leurs maîtres, les Seaver, après un long périple au coeur des montagnes... A peine se sont-ils remis de leurs émotions, qu'ils apprennent que les Seaver projettent de passer des vacances au Canada, mais en leur

AVENGERS

20h50



Une terrifiante armée venue de la planète Asgard est sur le point d'envahir la Terre. Loki, le demi-frère de Thor, est envoyé le premier afin de s'emparer de Tesseract, une source d'énergie spatiale extraordinairement puissante qui permettra d'ouvrir le passage menant jusqu'à la planète Terre. Nick Fury, le directeur du Shield, une agence secrète gouvernementale, décide de former une équipe de super-héros pour empêcher le monde de basculer dans le chaos. Iron Man, Hulk, Thor, Captain American, il de faucon et la Veuve noire sont recrutés. La nouvelle équipe, baptisée Avengers, a beau sembler soudée, il reste à ses illustres membres à apprendre à travailler ensemble

UNFORGETTABLE DERRIÈRE LE MASQUE

22h35



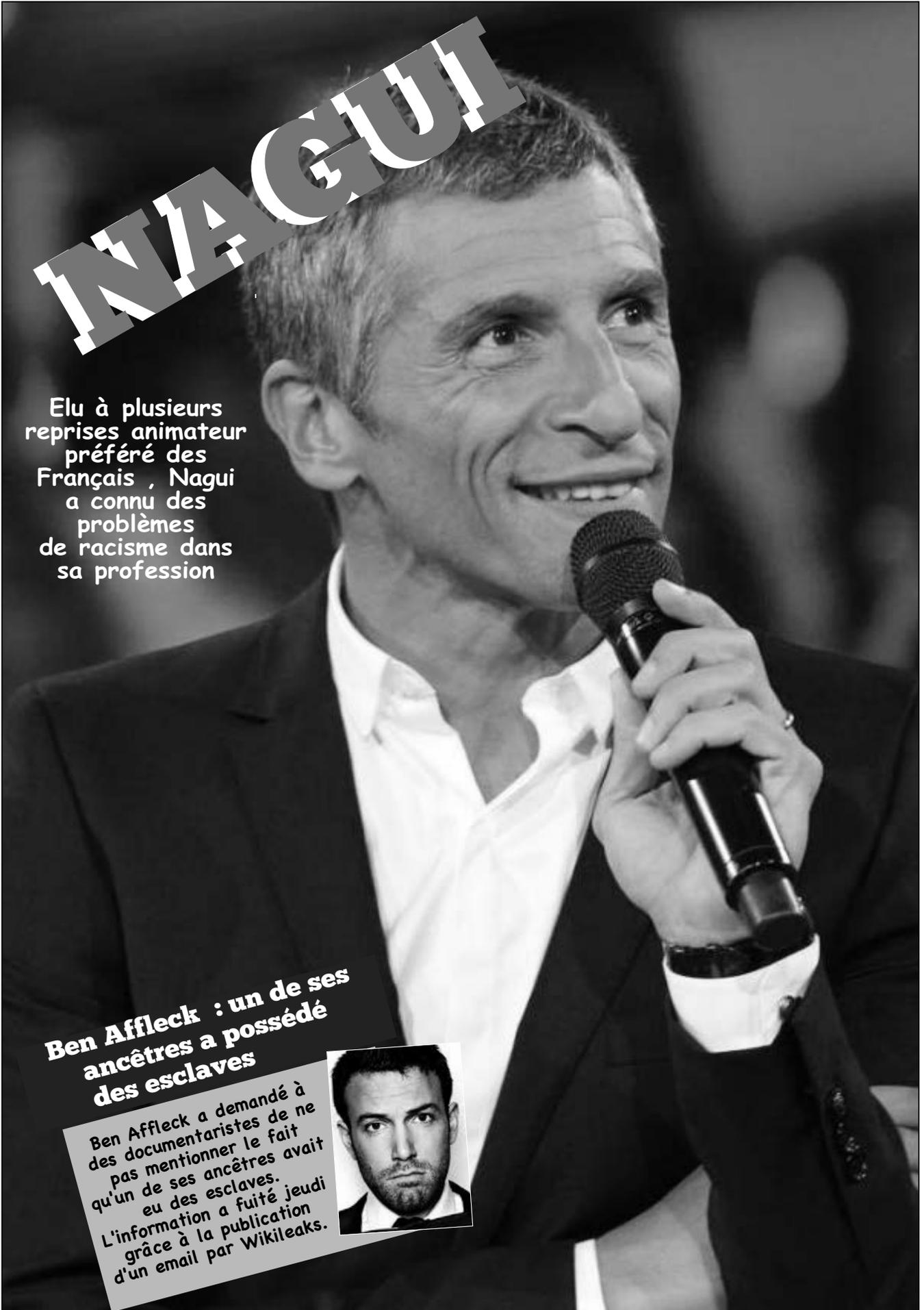
Suzanne Mills, une jeune femme âgée de vingt-cinq ans, est retrouvée morte, étranglée dans un parc. Elle travaillait pour Platinum Select, une agence de rencontres pour l'élite de la ville, dirigée par Gwen Stein et son compagnon, Jake. Elle était chargée de sélectionner les clients et aussi de les rejeter. Chaque nouveau secret découvert allonge la liste des suspects. La victime a-t-elle été tuée

NAGUI

Elu à plusieurs reprises animateur préféré des Français, Nagui a connu des problèmes de racisme dans sa profession

Ben Affleck : un de ses ancêtres a possédé des esclaves

Ben Affleck a demandé à des documentaristes de ne pas mentionner le fait qu'un de ses ancêtres avait eu des esclaves. L'information a fuité jeudi grâce à la publication d'un email par Wikileaks.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

INAUGURATION DE LA 12^{ème} ÉDITION DE DJAZAGRO **TISSER DES PARTENARIATS ENTRE FABRICANTS ET ENTREPRENEURS**



Prévu du 20 au 23 avril, au palais des expositions de la Safex, et placé sous le slogan « Carrefour des filières agricoles et agroalimentaires », la 12^{ème} édition de Djazagro, le salon international des filières agroalimentaires en Algérie, constitue une belle vitrine pour la promotion du secteur agroalimentaire. Et après une douzaine d'années d'existence, cette manifestation est reconnue le carrefour par excellence des filières agroalimentaires en Algérie. Un salon de référence dans notre pays, spécialisé et sectorisé, avec une offre internationale. Pour cette édition inaugurée, hier, par le ministre de l'agriculture, 637 exposants issus de 31 pays et de l'Algérie aussi ont

confirmé leur participation dont 43% participent pour la première fois à ce rendez-vous. 76% des participants sont par ailleurs des entreprises étrangères lesquelles, représentent 78% de la surface globale réquisitionnée pour cet événement, estimée à 18.000 m². Parmi les pays participants, on citera l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Argentine, la Chine, l'Égypte, l'Espagne, la France, l'Inde, la Malaisie, le Pakistan, la Suède, la Turquie, et les USA. Au total, 24% entreprises présentes à ce salon sont françaises, 24% sont algériennes et le reste, soit 52% sont venues de pays étrangers. Djazagro 2015 dont on attend 20.000 vis-

iteurs professionnels se place sous le signe de la nouveauté démultipliant ses actions en ce sens avec notamment la présentation des dernières méthodes de panification avec la Boulangerie de demain, la mise en place d'un programme spécifique de conférences avec l'Adepta et le CTCPA, le nouveau système d'enregistrement pour les visiteurs. En somme, Djazagro devra répondre aux « aspirations » des participants et des visiteurs. Pendant ces jours, le salon International des filières agroalimentaire en Algérie propose une offre large et diversifiée sous quatre secteurs. Il s'agit de l'équipements et machines de process et de conditionnement alimentaires, de l'arôme et ingrédients, de la boulangerie, pâtisserie, restauration ou produits finis alimentaires et boissons, il faut dire que tout ce beau monde aura l'embarras du choix. Un atout majeur pour les fabricants et fournisseurs pour se positionner sur un marché dynamique en pleine expansion. Une offre sur mesure pour des produits d'exception et chaque visiteur trouvera sans doute une solution pour industrialiser son produit. Des opportunités de business pour les Algériens. Les 58% d'équipementiers présents, parmi l'offre globale du salon, sont exclusivement des fabricants de machines pour la transformation et le conditionnement de produits alimentaires. Du coup, l'occasion devra être exploitée pour tisser des partenariats commerciaux entre fabricants et entrepreneurs algériens.

MÉDITERRANÉE

Naufrage en cours d'un bateau de migrants

Après le chavirage d'un chalutier transportant des migrants qui pourrait avoir fait au moins 700 morts dans la nuit de samedi à dimanche, un bateau avec à son bord plus de 300 personnes était en train de sombrer en Méditerranée lundi 20 avril, a annoncé l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui disait avoir reçu un appel à l'aide d'une personne présente sur l'embarcation.

«L'OIM à Rome vient de recevoir un appel demandant de l'aide d'un bateau dans les eaux internationales ; il y a trois bateaux. La personne qui a appelé dit qu'il y a plus de 300 personnes sur son bateau et qu'il est en train de couler», a rapporté aux médias l'organisation, sise à Genève.

L'OIM, qui a précisé ne pas savoir exactement où se trouvent les embarcations, a contacté les gardes-côtes, mais ces derniers n'auraient «pas les moyens de les secourir maintenant», car ils manquent de ressources en raison du naufrage de dimanche. D'après l'OIM, «les garde-côtes vont probablement essayer de rediriger des navires commerciaux» vers le lieu où le bateau est en train de couler.

L'Union européenne a convoqué en urgence une réunion conjointe des ministres de l'intérieur et des affaires étrangères lundi après-midi à Luxembourg.

SALON DE LA PHOTOGRAPHIE À JIJEL

24 JEUNES VENUS DE 16 WILAYAS

Vingt-quatre (24) jeunes photographes venus de 16 wilayas du pays prennent part jusqu'à mardi au 2^{ème} salon de la photographie, dans le cadre de la célébration du mois du Patrimoine, a-t-on constaté lundi. Le musée Kotama de Jijel qui a abrité le salon n'a pas désempli de visiteurs, dont de très nombreux jeunes gens des deux sexes, dès l'inauguration de la manifestation par les autorités locales. Initiée par la maison de la Culture Omar-Oussedik, en collaboration avec la direction de la Culture, cette exposition thématique se distingue par sa richesse, sa variété et la diversité des oeuvres présentées par de jeunes photographes. Dans une allocution d'ouverture, le directeur de la maison de la Culture, Youcef Brihi, a notamment situé «l'importance de la photographie en tant que moyen de mise en relief de la valeur du patrimoine national». Chaque participant a été convié à présenter quatre (4) oeuvres dont deux en relation directe avec le patrimoine islamique, en plus d'un portrait et une oeuvre libre. Les wilayas représentées à ce forum iconographique sont Jijel, Sétif,

Batna, Médéa, Tissemsilt, Skikda, Alger, Annaba, Bejaia, Tizi Ouzou, M'Sila, Ouargla, Oran, Mostaganem, Souk Ahras et Mila. Cette manifestation sera également ponctuée par l'organisation d'un atelier animé par un spécialiste du patrimoine et donnera lieu à une sortie sur le terrain qui permettra aux hôtes de la wilaya d'immortaliser les sites de la célèbre corniche jijelienne, à l'image des Grottes merveilleuses, de Ghar El Baz ou du grand Phare, pour ne citer que ceux-là. Rencontré dans le hall du musée, Mohamed Chérif Chenah, gérant d'un bureau d'études en architecture à Tissemsilt, et qui participe pour la première fois à ce genre de manifestations culturelles, a présenté des oeuvres spécifiques à sa région natale. Une fantasia dans la localité de Khemisti et un coucher du soleil se projetant sur le marabout à Sidi Rabah, à côté du portrait d'une dame centenaire (104 ans), Yemma Zohra, encore en vie à Tissemsilt, et un coucher du soleil sur un amandier, ont attiré de nombreux visiteurs, restés admiratifs devant ces oeuvres. Outre la photo, cet architecte a aussi

comme hobby le dessin au crayon et la sculpture sur bois, une passion qu'il a héritée directement de son père Benchida. Le sud du pays est représenté dans ce salon par le jeune Aissa Litim, originaire du quartier de Beni Thour (Ouargla) dont l'équipe de football a remporté de fort belle manière la coupe d'Algérie le 1^{er} novembre 2000. Si "Dame coupe" ne fig-

ure pas sur ses oeuvres, le lac d'Oum Errenb (20 km du chef-lieu de wilaya), connu pour la richesse de son avifaune, la Casbah et ses dédales, une vieille mosquée et le portrait d'une figure emblématique de cette région du sud du pays ont également suscité un vif intérêt auprès des visiteurs de ce salon du 8^{ème} art.

RN

Avis de décès

La famille **Houbbie** d'Alger a la douleur de faire part du décès de **Hobbie Mustapha** L'enterrement a eu lieu, hier.

Condoléances

Mme **Sihem Henine**, directrice de publication du quotidien *Midi Libre* et l'ensemble des journalistes et du personnel, très peinés par le décès du père de leur collègue **Houbbie Sofiane**, tiennent à lui présenter leurs sincères condoléances et l'assurent en cette pénible circonstance de leur profonde sympathie.

«A DIEU NOUS APPARTENONS ET À LUI NOUS RETOURNONS »